

dialogue  
**D**

Février - Mars - Avril - Mai 2014

# Dialogue n°65

**Le magazine**  
d'informations municipales de Caudry



## Dossier spécial élections municipales

*Installation du nouveau Conseil Municipal*

**A l'honneur**

P.10

**Une pluie  
de récompenses**

**Histoire**

P.29/32

**Lucien Janssoone  
Héros de la Résistance**

**Dans l'objectif** P.14/18

**Retrouvez Toute  
l'actualité de votre ville**

**Agenda**

P.25/28

**Sortez Faites  
le plein d'activités**



Retrouvez l'actualité de votre ville

■ [caudry.fr](http://caudry.fr)

**CAUDRY**





## Info de dernière minute !

le cirque Pinder fête en grandes pompes ses 160 ans d'existence. **Il sera a Caudry le jeudi 3 juillet 2014 pour un spectacle d'exception.**

2 représentations :  
18 et 20h



# Sommaire

Dialogue 65 - Ville de Caudry

Édito.....	1
Dossier spécial élections	2/8
Vie locale.....	9
A l'honneur.....	10/12
Vie pratique.....	13
Dans l'objectif.....	14/18
Santé.....	19/21
Expression libre.....	22/24
Agenda.....	25/28
Vie Historique.....	29/36
Le plume verte.....	37/38
Commerces artisanat.....	39
Service d'aide à domicile	40&41
Vie des seniors.....	42/43
Associations.....	44&47
Vie sportive.....	48&49
Vie culturelle.....	50/53
Infos pratiques.....	54&55
État-Civil.....	56&57

## 4G Le déploiement du réseau mobile à très haut débit de 4<sup>ème</sup> génération (4G) sur Caudry

Cette bande de fréquence est voisine de celle utilisée par la TNT, les émissions 4G sont susceptibles de générer ponctuellement des perturbations de la réception de la TNT. Ainsi, l'Agence Nationale des Fréquences a mis en place un centre d'appel avec le numéro 0970818818 (prix d'appel local) pour le signalement des dysfonctionnements.

L'opérateur de téléphonie mobile responsable sera contacté. Charge à celui-ci sous 48 heures de se mettre en relation avec le téléspectateur pour convenir d'un rendez-vous avec un antenniste qui effectuera le dépannage aux frais de l'opérateur Orange.



## Erratum

Jean Bracq

La précédente livraison de Dialogue a présenté par erreur deux photographies de Lucien Janssoone

**Voici le portrait de Jean Bracq**



Magazine d'informations de la Ville de CAUDRY  
Directeur de la publication : G. BRICOUT  
Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ  
Avec la participation de C. DOYER  
Photos : R. TRUY, Services COMMUNICATION & TECHNIQUES  
Corrections : M. DENHEZ  
Impression : Imprimerie Le Lièvre JMG  
Numéro ISSN : 1265-8065  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014





# Editorial

Chères Caudrésiennes,  
Chers Caudrésiens,

L'éditorial avait été interrompu en raison des élections municipales. Je suis heureux de le faire revivre.

Le conseil municipal se met en place. Vous en verrez le détail dans les pages qui suivent. Je vous invite aussi à consulter notre site qui est très fréquenté.

Vous remarquerez que nous avons ouvert les commissions aux concitoyens qui s'intéressent à la vie de notre collectivité.

Nous avons aussi créé 3 commissions extra-municipales qui vous sont accessibles, qui donneront un avis sur les dossiers que nous proposerons mais qui seront aussi une force de proposition dans leurs domaines. Il me semble intéressant d'avoir l'avis du plus grand nombre sur des dossiers stratégiques ou sensibles.

Le conseil municipal est désormais au travail dans un contexte économique et social difficile.

L'Etat nous annonce 50 milliards d'économies. Déjà cette année, notre dotation globale de fonctionnement est amputée de 150 000 €. Il faudra de plus ajouter 200 000 € de dépenses si la réforme des rythmes scolaires nous est imposée telle que prévue par M. Peillon. Les communes vont avoir de plus en plus de difficultés à équilibrer leur budget.

C'est le cas malheureusement de beaucoup d'entre nous. Le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi important et je reçois à mes permanences beaucoup de personnes en grande difficulté à qui j'ai peu de solutions à proposer.

Pourtant et heureusement notre ville continue à progresser. Il y a encore de nombreuses grues - logements dans le quartier Maupassant, rue Jacquard, rue de Cambrai, stade nautique intercommunal, bassin de rétention rue Blanqui, restaurant scolaire.

Le crématorium construit et financé par la 4C. fonctionne; ses utilisateurs viennent de loin et sont apparemment très satisfaits de cet équipement de grande qualité.

Pour terminer ce premier éditorial de 2014, je vous souhaite de profiter pleinement du printemps dans une ville agréable à vivre puisqu'elle a obtenu sa troisième fleur et un premier prix au concours national des jardins familiaux.

Un projet de plaine de jeux devrait voir le jour cet été sur la Base de Loisirs.

*Bien cordialement.*

Guy BRICOUT

Maire de Caudry  
Conseiller Général du Nord

## Edition 2014 Concours Communal des Maisons Fleuries

Inscription auprès des  
Services Techniques  
Mairie Annexe 1  
jusqu'au 31 mai 2014.







Réunion de travail de la commission le 28 février 2014

## DOSSIER spécial élections

# Rôle des commissions administratives

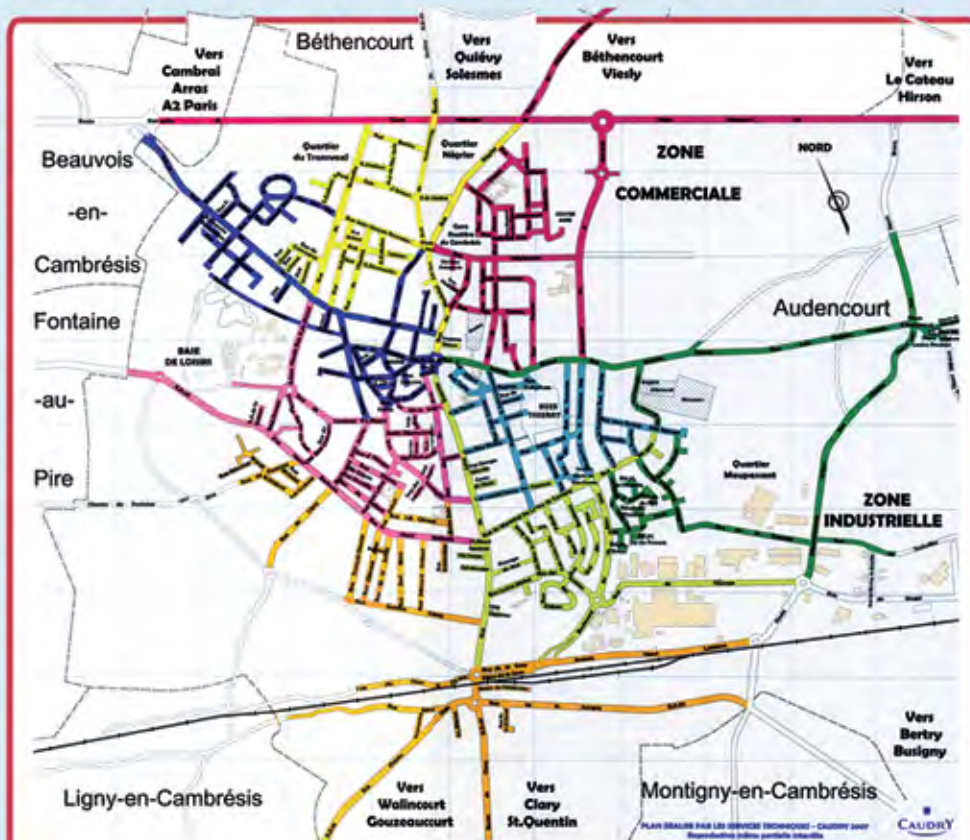
Les Commissions administratives de révision des listes électorales ont pour mission d'établir les listes électorales. Elles sont composées de représentants désignés par le Préfet, de représentants désignés par le président du Tribunal de Grande Instance ainsi que du Maire et de ses représentants.

La ville de CAUDRY est découpée en 8 secteurs géographiques correspondant à 8 bureaux de vote. Un délégué de chaque Commission est désigné par bureau de vote et trois délégués sont désignés pour la liste générale.

Les travaux des 27 délégués portent sur les demandes d'inscriptions, de modifications et de radiations d'électeurs, reçues par les services municipaux. Les inscriptions correspondent aux nouveaux arrivants dans CAUDRY ainsi qu'aux jeunes gens qui, atteignant leur majorité, sont inscrits d'office sur demande de l'INSEE. Les modifications correspondent aux électeurs qui ont déclaré avoir changé d'adresse à l'intérieur de CAUDRY. Les radiations correspondent aux électeurs qui ont quitté la commune ainsi qu'aux électeurs décédés.

Il convient de préciser que les commissions ne connaissent pas de « Président ». Toutes les décisions sont prises à la majorité, chaque membre disposant des mêmes prérogatives que les autres. A titre d'exemple, les Commissions se réunissent à la demande du maire du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre de l'année, autant de fois que cela s'avère nécessaire et, obligatoirement, le 10 janvier et le 28 février de l'année B.

En cas d'année électorale, elles se réunissent également 5 jours avant le 1<sup>er</sup> tour du premier scrutin pour « arrêter » le chiffre des électeurs, chiffre qui est transmis aux services de la Préfecture de LILLE.



- 1<sup>er</sup> Bureau :** rues de la Comédie, Eloi, Alfred Mélayers, Ampère, A. Beauvillain, A. Blanqui, Ghesquières, C. Hugues, Locarno, Malherbe, Clément Marot, J. Marmoz, Montaigne, Alfred de Musset, Rabelais, de la République, Ronsard, François Villon, F. Beauvillain, Faidherbe, Jacquard, Marliot, Edgar Quinet, Salengro, M. Sembat, Edmond Bricout, Places Eugène Fievet, du Général de Gaulle, avenue Jules Guesde.
- 2<sup>ème</sup> Bureau :** Route de Béthencourt, rues Léon Blum, Brossolette, de Calais, Calmette, Camus, Camille Guérin, route Nationale, rues Noblecourt, Gabriel Péri, place Ernest Plet, rue Stéphenson, M. Van Der Meersch, du Cambresis, du Cateau, de Denain, de Dunkerque, Fournier, Boulevard du 8 mai 1945.
- 3<sup>ème</sup> Bureau :** rues de Bruxelles, du Commerce, Camille Desmoulins, de l'Égalité, Leavers, Malines, Benoît Malon, Ambroise Paré, Julien Rassel, Sourmais, Jules Verne, Voltaire, Jardines, Négrier, Route de Quiévy, de Roubaix, J.-J. Rousseau, de Valenciennes, de Venise, du Général Leclerc, d'Anvers, Berlioz.
- 4<sup>ème</sup> Bureau :** rues d'Amiens, Boileau, du Nouveau Cimetière, Fénelon, de Paris, Blaise Pascal, Mme de Sévigné, du Souvenir Français, Henri Braqu, Aristide Briand, Henri Mérése, Léonide Vausseur, J. Baptiste Poulain, de Troisvilles, place Louisa Poulain, ruelle Lefebvre, Chemin de Beaumont.
- 5<sup>ème</sup> Bureau :** rues Clément Ader, Blériot, du docteur Cauët, f. Charlet, route de Clary, rues Delory, Diderot, Edison, de Fontaine, des Fours à Chaux, Charles Gide, du 14 juillet, de la Liberté, de Ligny, Karl Marx, Michelet, René de la Nation, Osbert, Salembier, de la Sucrierie, Edouard Vaillant, Zola, J.-B. Clément, Babeuf, de la Gare, des Charbonniers, Lamartine, Edouard Mannet, avenue Henri Lefebvre.
- 6<sup>ème</sup> Bureau :** rues Paul Bert, Thiers, de Cambrai, du Château, Boulevard Dunant, avenue Jean Moulin, rue Léonce Bajart, d'Alençon, Barbusse, de Belfort, de Chantilly, Chanzy, Gambetta, Victor Hugo, Bd Jean Jaurès, Jean Lebas, Vaucanson, Paul Moreau, de la Paix, ruelle Cousin.
- 7<sup>ème</sup> Bureau :** rues Aupioq, Berthelot, Delescluze, de Fournies, Anatole France, La Bruyère, Massenet, Boulevard du 11 Novembre, rues Racine, Rodin, St Gall, Taboumé, Zamenhoff, Bossuet, Corneille, Jean de La Fontaine, Carnot, Curie, Ferrer, PASTEUR, Plez-Postry, Albert Thomas.
- 8<sup>ème</sup> Bureau :** rues de Lattre de Tassigny, Molière, des Acacias, avenue des Bois Blancs, rue des Bouleaux, boulevard du 19 mars 1962, rues de St Quentin, des Saules, des Frènes, passage du Star, rues des Chênes, Louise Michel, des Pins, du Bassin des Eaux, Carpeaux.





## DOSSIER SPECIAL

# Le nouveau Conseil Municipal

Le **Dimanche 23 Mars 2014**, Les Français et les Françaises ont été appelés aux urnes pour élire à la fois de nouveaux conseillers municipaux et de nouveaux conseillers communautaires.



À Caudry, **6203 électeurs ont voté : 6014 suffrages exprimés et 189 nuls.**

C'est la liste **"Ensemble pour Caudry"**, conduite par **M. Guy BRICOUT** qui est arrivée en tête avec **4185 voix et 29 sièges**, suivie des listes suivantes :

- ➔ **"Caudry BLEU MARINE"**, menée par Mme **Mélanie DISDIER** avec 855 voix et 2 sièges,
- ➔ **"Caudry Agir Autrement"**, la liste conduite par M. **Christian DERVAUX** avec 556 voix et 1 siège,
- ➔ **et «Caudry l'humain d'abord»**, menée par Mme **Brigitte LEFEBVRE**, avec 326 voix et 1 siège



En fonction de la strate de notre commune, ont donc été proclamés 33 Conseillers Municipaux :

- 1 - BRICOUT Guy
- 2 - WARWICK Serge
- 3 - DHOLLANDE Régine
- 4 - BÉRANGER Agnès
- 5 - COLLIN Denis
- 6 - TRIOUX Sandrine
- 7 - POULAIN Bernard
- 8 - MERY-DUEZ Anne-Sophie
- 9 - LEVEQUE Pierre
- 10 - BONIFACE Didier
- 11 - THUILLEZ Martine
- 12 - RICHOMME Liliane
- 13 - BRICOUT Frédéric
- 14 - PRUVOT Brigitte
- 15 - RIQUET Alain
- 16 - GODIN Maryline
- 17 - BAJODEK Alban
- 18 - DAUCHET Martine
- 19 - LORAND Arnaud
- 20 - NAVEZ Patricia
- 21 - HUROT Jean-François
- 22 - DENIZON Violenne
- 23 - STOCLET Francis
- 24 - SORRIAUX Charlotte
- 25 - BALEMENT Matthieu
- 26 - PLUCHART Claudine
- 27 - DECALION Ismaël
- 28 - VERIN Véronique
- 29 - HISBERGUE Antoine
- 30 - DISDIER-ETHUIN Mélanie
- 31 - DANJOU Jean
- 32 - DERVAUX Christian
- 33 - LEFEBVRE Brigitte

### Détails des votes PAR BUREAUX :

#### Caudry Municipales

#### 1<sup>er</sup> Tour

	Inscrits	Votants	Abstentions	Nuls	Exprimés	Solidariste J. LAMAND	Caudry Bleu Marine Mélanie DISDIER	Caudry l'humain d'abord Brigitte LEFEBVRE	Ensemble pour Caudry Guy BRICOUT	Caudry Agir Autrement Christian DERVAUX
Bureau 1	1300	778	522	22	756	11	115	37	526	67
Bureau 2	1275	841	434	28	813	5	99	55	573	81
Bureau 3	1368	742	626	15	727	9	117	35	497	69
Bureau 4	1137	698	439	24	674	12	109	41	451	61
Bureau 5	1260	811	449	26	785	23	89	43	571	59
Bureau 6	1437	858	579	28	830	22	134	43	576	55
Bureau 7	1228	777	451	34	743	5	94	37	514	93
Bureau 8	1137	698	439	12	686	5	98	35	477	71
<b>Total :</b>	<b>10142</b>	<b>6203</b>	<b>3939</b>	<b>189</b>	<b>6014</b>	<b>92</b>	<b>855</b>	<b>326</b>	<b>4185</b>	<b>556</b>
<b>Pourcentage :</b>	<b>100,00%</b>	<b>61,16%</b>	<b>38,84%</b>	<b>3,05%</b>	<b>96,95%</b>	<b>1,53%</b>	<b>14,22%</b>	<b>5,42%</b>	<b>69,59%</b>	<b>9,25%</b>





Le Dimanche suivant, le 30 Mars 2014 à 10h, au cours d'une séance présidée par le doyen d'âge : Jean Danjou, **le nouveau conseil municipal a été installé et a élu le maire et 9 adjoints : Monsieur Guy BRICOUT, a été réélu Maire**, se succédant à lui-même puisqu'il entame son quatrième mandat.



**1<sup>er</sup> Adjoint : Serge WARWICK :**

Sports et relations avec les associations sportives.

**2<sup>ème</sup> Adjoint : Régine DHOLLANDE :**

Culture et relations avec les associations culturelles et caritatives.

**3<sup>ème</sup> Adjoint : Agnès BERANGER :**

Finances, gestion et perspectives budgétaires, personnel communal et modernisation des Services Municipaux.

**4<sup>ème</sup> Adjoint : Denis COLLIN :**

Seniors, personnes handicapées, accessibilité des bâtiments, espaces publics et restauration scolaire.

**5<sup>ème</sup> Adjoint : Sandrine TRIOUX :**

Commerce, artisanat, actions en direction de la jeunesse et du Centre Aéré.

**6<sup>ème</sup> Adjoint : Pierre LEVEQUE :**

Education, activités périscolaires et petite enfance.

**7<sup>ème</sup> Adjoint : Bernard POULAIN :**

Animation de la ville, fêtes et cérémonies.

**8<sup>ème</sup> Adjoint : Anne-Sophie MERY-DUEZ :**

Tourisme, valorisation du patrimoine historique, des productions industrielles locales, du musée des dentelles et broderies et comité de jumelage.

**9<sup>ème</sup> Adjoint : Didier BONIFACE :**

Logement, lutte contre l'insalubrité, vie des quartiers.

**Ont également été désignés en qualité de conseiller municipal délégué :**

**1- Martine THUILLEZ :** Economies, contrôle de la commande publique et de l'inventaire.

**2- Frédéric BRICOUT :** Communication, organisation d'événementiels, relations avec les associations patriotiques et internationales.

**3- Liliane RICHOMME :** Suivi des dossiers sécurité et accessibilité, bâtiments communaux et pompes funèbres.

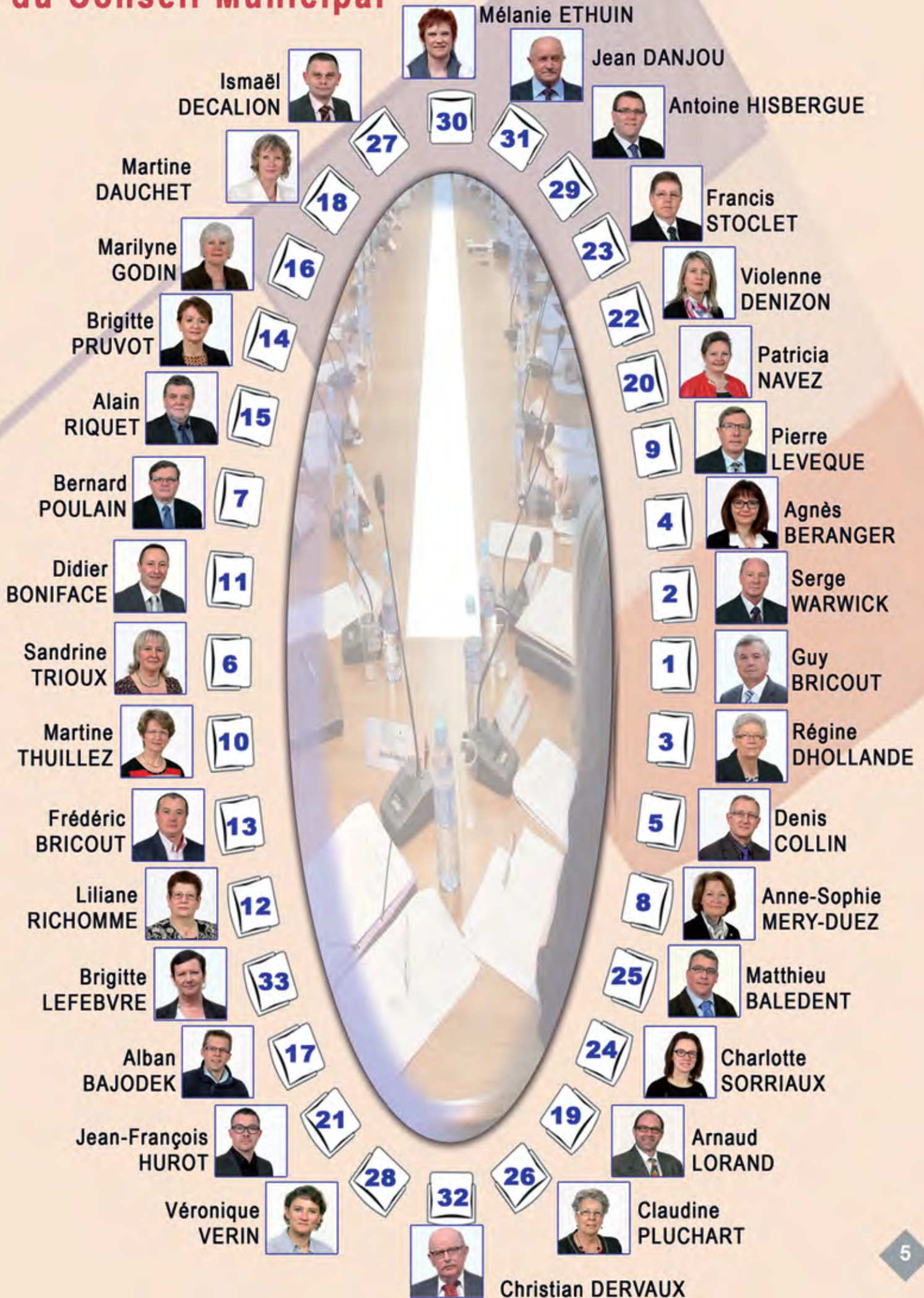
**4- Alain RIQUET :** Cohésion sociale, santé, solidarité aux familles.

**5- Brigitte PRUVOT :** Cadre de vie, travaux, voirie, circulation et développement durable.



# disposition des élus dans la salle

## du Conseil Municipal





# Élections

les élus assurent une permanence hebdomadaire en Mairie et vous pouvez les contacter aux jours et heures qui suivent :

**Tableau des PERMANENCES sur rendez-vous 03.27.75.70.00**

<b>LUNDI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Liliane RICHOMME : 11H à 12H</li><li>- Denis COLLIN : 15H à 16H sur r.d.v. à l'Espace Schweitzer.</li></ul>
<b>MARDI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Anne-Sophie MÉRY-DUEZ : 11H à 12H</li><li>- Alain Riquet : 14H - 16H au C.C.A.S.</li><li>- Didier BONIFACE : 14H30 - 15H30</li><li>- Sandrine TRIOUX : sur rendez-vous</li></ul>
<b>MERCREDI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Martine THUILLEZ : 14H30 - 15H30</li></ul>
<b>JEUDI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Alain RIQUET : 09H - 11H au C.C.A.S.</li><li>- Régine DHOLLANDE : 15H - 16H</li><li>- Agnès BERANGER : 16H - 17H</li></ul>
<b>VENDREDI</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Brigitte PRUVOT : 14H - 15H</li><li>- Bernard POULAIN : 15H - 16H</li><li>- Serge WARWICK : 17H30 - 18H30</li><li>- Pierre LÉVÊQUE : 17H30 - 18H30</li><li>- Frédéric BRICOUT : 18H45 - 19H30</li></ul>

## Constitution des COMMISSIONS MUNICIPALES

**Chaque adjoint ou conseiller municipal délégué co-préside une commission municipale.** Les commissions municipales sont composées de la façon suivante : Membres de droit : Monsieur le Maire, président des commissions es qualité, l'adjoint ou conseiller municipal délégué quand une question évoquée les concerne et comme autres membres : 4 membres de la liste «Ensemble pour Caudry», 1 représentant de la liste «Caudry Bleu Marine», 1 représentant de la liste «Caudry Agir Autrement, 1 représentant de la liste »A Caudry, l'Humain d'abord», plus un adjoint ou conseiller municipal délégué concerné par une question. Les commissions municipales sont ouvertes à des personnes extérieures. Elles ont un avis consultatifs. **Ont donc été installées : 14 commissions municipales.**

➤ **Commission 1** : sport - relations avec les associations sportives

**Vice-Président : Serge WARWICK**

Alban Bajodek, Charlotte Sorriaux, Jean-François Huot, Véronique Vérin, Jean Danjou, Christian Dervaux et Brigitte Lefebvre.

➤ **Commission 2** : culture et associations culturelles et caritatives

**Vice-Présidente : Régine DHOLLANDE**

Violenne Denizon, Antoine Hisbergue, Martine Dauchet, Claudine Pluchart, Mélanie Disdier, Christian Dervaux et Brigitte Lefebvre





- **Commission 3 : finances, gestion et perspectives budgétaires, personnel communal et modernisation des services municipaux. Vice-Présidente : Agnès BÉRANGER**  
*Alban Bajodek, Matthieu Baledent, Ismaël Decalion, Francis Stoclet, Mélanie Disdier; Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 4 : seniors, personnes handicapées, accessibilité des bâtiments et espaces publics, restauration scolaire. Vice-Président : Denis COLLIN**  
*Martine Dauchet, Patricia Navez, Claudine Pluchart, Arnaud Lorand, Jean Danjou, Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 5 : commerce, artisanat, actions en direction de la jeunesse et centre aéré**  
**Vice-Présidente : Sandrine TRIOUX**  
*Arnaud Lorand, Jean-François Hurot, Violenne Denizon, Charlotte Sorriaux, Mélanie Disdier; Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 6 : éducation, activités périscolaires et petite enfance**  
**Vice-Président : Pierre LEVEQUE**  
*Martine Dauchet, Matthieu Baledent, Véronique Vérin, Antoine Hisbergue, Mélanie Disdier, Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 7 : tourisme, valorisation du patrimoine historique et des productions locales, musée et comité de jumelage. Vice-Présidente : Anne-Sophie MERY-DUEZ**  
*Maryline Godin, Violenne Denizon, Francis Stoclet, Claudine Pluchart, Jean Danjou, Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 8 : logement, lutte contre l'insalubrité, vie des quartiers**  
**Vice-Président : Didier Boniface**  
*Maryline Godin, Alban Bajodek, Claudine Pluchart, Ismaël Decailon, Jean Danjou, Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 9 : animation de la ville, fêtes et cérémonies**  
**Vice-Président : Bernard Poulain**  
*Maryline Godin, Jean-François Hurot, Claudine Pluchart, Antoine Hisbergue, Jean Danjou, Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 10 : économie, achats, contrôle de la commande publique, inventaires**  
**Vice-Présidente : Martine THUILLEZ**  
*Matthieu Baledent, Alban Bajodek, Martine Dauchet, Véronique Vérin, Mélanie Disdier; Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 11 : communication, organisation d'événementiels, relations avec les associations patriotiques et internationales. Vice-Président : Frédéric BRICOUT**  
*Jean-François Hurot, Arnaud Lorand, Ismaël Decalion, Francis Stoclet, Jean Danjou, Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 12 : suivi des dossiers sécurité et accessibilité, bâtiments communaux, pompes funèbres municipales. Vice-Présidente : Liliane RICHOMME**  
*Patricia Navez, Francis Stoclet, Ismaël Decalion, Claudine Pluchart, Jean Danjou, Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 13 : cohésion et actions sociales, santé, solidarité aux familles**  
**Vice-Président : Alain RIQUET**  
*Patricia Navez, Charlotte Sorriaux, Claudine Pluchart, Maryline Godin, Mélanie Disdier; Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*
- **Commission 14 : cadre de vie, travaux, voirie, circulation, développement durable**  
**Vice-Présidente : Brigitte PRUVOT**  
*Martine Dauchet, Violenne Denizon, Matthieu Baledent, Ismaël Decalion, Mélanie Disdier; Christian Dervaux, Brigitte Lefebvre.*







## Constitution

### de 3 COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

qui auront vocation à être l'interface entre le conseil municipal et la population.



- La commission «**Économique et sociale**»  
présidée par M. Bouchard.
- La commission «**Sports, culture et éducation**»  
présidée par M. Marin.
- La commission «**Seniors actifs**»,  
présidée par Mme Aupicq.



**Ces commissions vous sont ouvertes.**

**Vous pouvez vous y inscrire.**

Elles auront à donner un avis sur des questions transmises par le Conseil Municipal et pourront s'autosaisir.

Ce sont des relais entre les élus et les concitoyens

**Inscriptions : secrétariat du maire**

**03.27.75.70.02**





## Vie Locale

### Les jardins familiaux

Le 19 février dernier, Le Club des jardiniers caudrésiens a été reçu par Madame Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, dans les salons du Pavillon d'Armenonville à Paris à l'occasion de la remise des prix nationaux des Villes et Villages Fleuris 2013.

Une quarantaine de membres accompagnés d'une délégation municipale, ont fait le déplacement afin de recevoir le 1<sup>er</sup> prix national du fleurissement des jardins familiaux.

Toute l'équipe de la rédaction les félicite chaleureusement pour cette distinction nationale.



La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a suspendu le service national et instauré un parcours de citoyenneté et, ainsi, l'obligation de recensement pour tous les Français(es) de 16 ans auprès de la Mairie de domicile.

L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le **1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 30 juin 1998** sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 2<sup>ème</sup> période de l'année 2014. Pour ce faire, il sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Jean-François SAUTIÈRE  
Administration générale





# A l'honneur

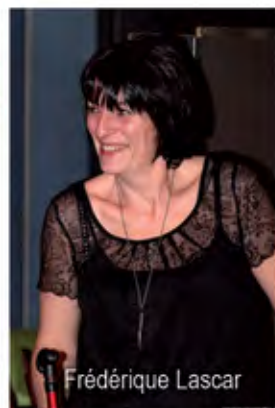
Depuis quelques années, est organisée la cérémonie des Chariots d'Honneur. A cette occasion, les associations de la commune désignent quelques représentants qui assistent à la soirée organisée par la Municipalité. Ainsi, le 7 février dernier, les élus ont récompensé les forces vives de notre ville pour leurs investissements dans la vie caudrésienne. Toute l'équipe de la rédaction les félicite pour leurs actions. Un grand moment d'émotion à souligner : Bernard VERMEIL a reçu également cette distinction lors de cette soirée qu'il organisait pour la dernière fois.



Claude Chatelain, Serge Doisy, Roger Jacquemin



Pascal Baudoux, Maurice Danjou



Frédérique Lascar



Christian Péri

Bernard Denise

Jean-Charles Comien

Daniel Hennecard

Jean-Luc Bricout

Paul Leblanc



Pascal Thibeuf



Annie Plez-Bigand



David Lengrand



Jean-Jacques Réal







# Une médaille Bien méritée

Le 7 février dernier, a eu lieu la cérémonie de remise de décoration en l'honneur de Madame Suzanne BOURY. Cette distinction dans l'Ordre National du Mérite, remise par Guy BRICOUT, a été décernée à une personne d'exception qui, depuis des années, n'a cessé d'œuvrer, au sein de notre territoire, au tissage du lien social. Bien qu'elle soit en retraite depuis longtemps, son CV ne cesse de s'étoffer. Au sein de ce patchwork d'expériences et d'engagements multiples et variés, nous évoquerons les plus significatifs d'un personnage dont on pourrait croire aisément qu'il a vécu plusieurs vies, tant l'éclectisme de ses engagements rivalise avec l'intensité de leur durée.

Evoquons brièvement sa carrière dans l'Education Nationale, cette grande famille avec laquelle Suzanne BOURY partage tant de valeurs et qui un beau jour de 1955 décida d'entrebâiller pour elle la porte d'un internat de filles. Sans hésitation aucune, Madame BOURY l'ouvre en grand et découvre un univers à sa mesure où le sens du devoir bien accompli rime avec la passion du métier.

Au sein de cette grande maison, elle gravit tous les échelons pour devenir, dès 1971, Proviseur adjoint du Lycée Fénelon de Cambrai et ensuite Proviseur du Lycée Blaringhem de Béthune en 1991. Elle termina sa carrière au grade d'agrégée en laissant à ces établissements le souvenir indélébile d'une femme dynamique et résolument novatrice, toujours à l'écoute de l'ensemble de la communauté éducative. Si une phrase devait résumer sa philosophie éducative elle ressemblerait à ce proverbe polonais, pays qu'elle aime beaucoup : « Ce que l'on apprend durant l'enfance est mieux gravé que dans la pierre ».

En 1998, quand arrive l'heure de la retraite, pas question de jouer à la pierre qui roule... A ce moment précis, elle aurait pu goûter un repos bien mérité mais impossible pour elle de lâcher la bride. Elle décide au galop d'enfourcher un nouveau cheval de bataille en militant activement en faveur du lien social sous toutes ses formes et ce pour le plus grand bonheur de notre cité et de ses concitoyens.

Dès 1999, Suzanne Boury crée l'association «Avenir Jeunes», spécialisée dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Les résultats ne se font pas attendre puisqu'en 2000, la création dans le Cambrésis du premier Comité Local d'Aide aux Projets (C.L.A.P.) est accueillie

comme un véritable succès. Un an plus tard, la Maison de Quartier Maupassant est inaugurée. En janvier 2003, sous son impulsion et en collaboration étroite avec la municipalité, la ville de Caudry assiste à la naissance du premier centre social Blanqui, Marliot, Maupassant. Souvent citée en exemple, cette structure incarne un modèle de réussite en matière de création de lien social. Pour beaucoup d'habitants de ces quartiers, c'est la possibilité de sortir de l'isolement et de la solitude, en engageant un véritable processus de sociabilisation.

Forte de ce succès, Suzanne Boury se lance en 2005 dans la création d'un second centre social au sein du quartier Blanqui, Ronsard, Négrier en s'appuyant sur un partenariat exemplaire avec tous les acteurs locaux de l'action sociale professionnelle et le soutien indéfectible de la ville de Caudry.

Aujourd'hui dans le Cambrésis, l'association «Avenir Jeunes» est considérée comme un exemple à suivre par tous ceux qui souhaitent agir pour atténuer les souffrances de notre jeunesse. Ils sont nombreux, les jeunes et les moins jeunes, à avoir retrouvé l'espoir et la foi en l'avenir, en franchissant les portes de cette association. Car la grande force de cette institution réside en un message simple qui tient en ces quelques mots : « Arrêtons de stigmatiser les jeunes. Le jugement conduit à l'impasse, il faut au contraire se lancer dans une écoute attentive et active afin de renouer entre les générations le fil du dialogue ».

Avec tant d'énergie et d'inventivité développées, il n'est pas étonnant de constater aujourd'hui que la petite association est devenue une véritable ruche avec pas moins de 21 salariés dont 6 en contrat civique.

Cette aventure au long cours, la municipalité a pu la suivre pas à pas où plutôt à marche forcée et peut témoigner de son énergie et de son incroyable force de conviction. Suzanne Boury fait ainsi partie de ces personnages à qui il n'est décidément pas facile de dire NON ! Avec elle l'impulsion semble toujours se confondre avec l'action. On a d'ailleurs envie de lui demander d'où lui vient toute cette énergie et quel est son secret. Il n'est cependant pas certain que l'on obtiendrait une réponse en raison de la modestie qui la caractérise. Cette modestie, Suzanne Boury l'a sans doute héritée de ses parents, immigrés polonais, qui lui ont insufflé le



goût de l'effort et une fibre humaniste qui ne l'a jamais quittée. Ainsi la célèbre formule de Jean Jaurès semble avoir été écrite pour elle : « Là où il y a une volonté, il y a un chemin », surtout si ce dernier est tortueux et semé d'embûches car les causes qu'elle épouse ont en commun d'impliquer un combat de tous les instants avec la nécessité impérieuse de s'inscrire dans la durée. Retisser le fil du dialogue social au sens large relève d'un véritable sacerdoce où il est bon d'avoir toujours à l'esprit ce que nous enseigne un autre proverbe polonais : « Les bonnes actions sont écrites sur le sable, et les mauvaises sur le roc ».

Pour autant, cette activité débordante ne suffit pas à son insatiable appétit d'engagement citoyen toujours prêt à défendre les justes causes. On la retrouve également dans d'autres sphères, à l'image de son engagement au sein d'associations dont l'objet est aussi de venir en aide.

Nous aurions pu évoquer d'autres facettes de son personnage au grand cœur et de son immense talent à donner toute sa signification à l'engagement citoyen mais il a fallu opérer un choix au sein d'un parcours personnel où sa générosité n'a d'égal que son courage.

A la lumière de ce qui précède, on ne peut que souscrire à la légitimité de l'attribution de cette prestigieuse récompense, qui vient couronner une femme au grand cœur profondément impliquée dans les problèmes de son temps et de sa cité.

Face aux femmes et aux hommes d'exception, la République a toujours commandé à ses représentants de se montrer extrêmement reconnaissants envers ceux qui délaissent le confort d'une vie paisible pour donner corps et élan à leur ambition d'un monde plus juste.

Guy BRICOUT  
Maire de Caudry



# Des athlètes à l'honneur

## Elisa Roua

Elisa a commencé le sport très jeune. Pendant quatre années elle a pratiqué la natation avant de passer par la GRS... Son manque de souplesse ne lui a pas permis de faire une carrière dans cette discipline... Sa mère ayant par le passé fait de l'athlétisme, c'est vers ce sport qu'Elisa décide finalement de suivre ses pas et rejoint l'U.C.A. Elle a alors 8 ans. Elle découvre l'athlétisme par le côté ludique puis vient ensuite le temps des compétitions. En 2008, elle gagne sa première médaille... première d'une longue série. La saison 2013/2013 est marquée par deux titres régionaux et une médaille d'argent (respectivement 60 m, 100 m et 200 m).

La saison 2013/2014 se traduit par un rythme d'entraînements poussé, 2 à 4 fois par semaine. Elisa obtient une médaille d'or régionale en 60 à Lille avec chrono de 8,00 secondes.

Son objectif est de battre ses propres records : 12,75 sec au 100 m et 26,76 sec au 200m.

## Martin Trioux

Martin a commencé le cyclisme à l'âge de 7 ans. Il est licencié à l'Union Cycliste Troisvilles, Inchy, Beaumont, Bertry depuis 2009. Il est champion départemental de cyclo cross et vice-champion régional de cette discipline.

Il a déjà un palmarès impressionnant : 41 victoires et 71 podiums.

Sur route :

- 2010 : Vice-champion régional, champion du Nord, 4<sup>ème</sup> du mini Paris-Roubaix, vainqueur du challenge René Burlion.

- 2011 : Champion du Nord

- 2012 : 4<sup>ème</sup> du championnat régional, 4<sup>ème</sup> du championnat du Nord, 6<sup>ème</sup> du mini Paris-Roubaix, vainqueur du challenge Zoloppa.

- 2013 : Vainqueur du challenge Zoloppa.

En cyclo cross :

-2011 : Champion du Nord, 4<sup>ème</sup> au championnat régional

- 2013 : Vice-champion régional, champion du Nord.

Martin est dans la lignée de ses prédécesseurs que sont Florian Sénéchal, Florian Van Eslander et Quentin Jaurégui. La saison de cyclo cross touchant à sa fin, Martin va pouvoir s'engager sur la saison sur route et remporter encore bon nombre de victoires et podiums.

La Municipalité a souhaité mettre à l'honneur ces deux jeunes athlètes en leur remettant un diplôme d'honneur personnalisé les représentant dans leur discipline respective.

Parler des deux personnes suivantes, c'est un peu bousculer leurs habitudes tant ils sont modestes et discrets. Cependant depuis près d'une décennie, ils sont les figures du renouveau de l'U.C.A.

Revenons un peu en arrière. Nous sommes en 2000, l'U.C.A. n'a plus de président ; la dissolution de l'association semble être la seule issue ! Ils ne sont plus qu'une trentaine d'athlètes.

Du fond du Centre Socio-Culturel, une main se lève pour reprendre la présidence... pour les jeunes !

*Daniel Denimal* décide de sauter le pas afin de sauver le club. Sauter une des disciplines de l'athlétisme.

Le renouveau de l'U.C.A. était lancé et depuis... du chemin a été parcouru... les effectifs ont été multipliés par 4 et l'association est un vivier d'athlètes !

Discret mais efficace, il a su lancer de nombreux jeunes. Lancer, n'est-ce pas une autre composante de l'athlétisme ?

Bien qu'il ne soit plus président, le club continue à se développer sous son impulsion. Aujourd'hui une belle équipe est à l'oeuvre pour encadrer et former nos jeunes et les résultats nombreux et de qualité peuvent l'attester.

L'autre figure de l'U.C.A. est l'actuel président :

*Thierry Lamouret*. Attaché à la course de fond qu'il pratique assidûment, il souhaite renouer avec cette épreuve de course hors stade. L'avènement du Palais des Sports lui donne, comme à beaucoup d'associations, un bien bel outil. C'est ainsi qu'en mars 2006, la Course de la Dentelle remplace 6 ans après, la Caudrésienne.

Courir, une autre composante de l'athlétisme mais organiser un tel événement n'est pas une chose simple, face aux exigences nombreuses, il faut de l'endurance, de la pugnacité mais c'est un vrai coureur de fond qu'est Thierry Lamouret.

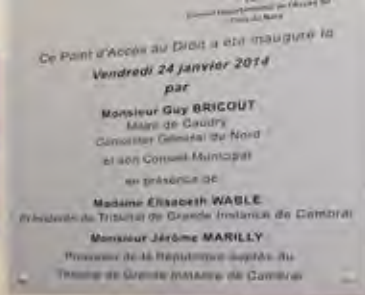
C'est deux individualités forment une bien belle équipe. Leurs actions combinées, telles que les épreuves du même nom en athlétisme, ont permis sur le long terme de façonner l'U.C.A. d'aujourd'hui. Pour ce parcours qui a pu paraître semé d'obstacle, mais qui est remarquable, la Municipalité a souhaité les récompenser. La médaille d'Honneur de la Ville a semblé être la récompense la plus adaptée car elle symbolise des valeurs auxquelles Daniel Denimal et Thierry Lamouret sont attachés.

- La reconnaissance de la Cité : pour le travail accompli, pour l'image de Caudry et de nos jeunes.

- un encouragement à poursuivre dans cette voie, pour continuer auprès des jeunes, à transmettre leur passion.







# Vie Pratique

## Les missions du Point d'Accès au Droit

Le « Point d'Accès au Droit » (ou PAD) est un lieu d'accueil gratuit permanent permettant d'apporter aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs, une information de proximité sur leurs droits et/ou devoirs. Il est situé dans les locaux des Ateliers Culturels, 21 rue Jacquard.

C'est une structure délocalisée spécifique ayant pour objet d'assurer à l'échelon local, une aide à l'accès au droit comprenant :

- une aide pour l'accomplissement de démarches tendant à l'exercice d'un droit ou à l'exécution d'une obligation,
- des informations dans les différents domaines du droit
- un accès à des consultations juridiques, gratuites, dispensées par des professionnels du droit.

La gestion et le fonctionnement du Point d'Accès au Droit sont confiés à la commune de Caudry. Elle s'engage à organiser, pour les Caudrésiens mais également pour toute personne extérieure ayant à faire face à des problèmes juridiques :

- un service général d'aide et d'écoute du public
- un service organisant des processus de résolution amiable des litiges, une information et des consultations juridiques.

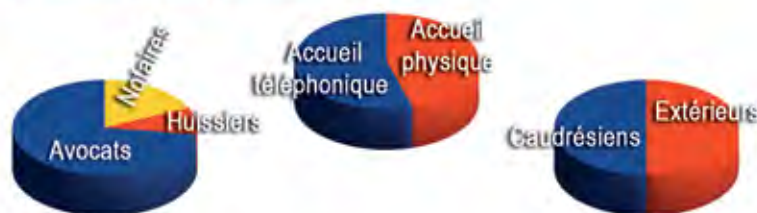
Des intervenants seront présents selon les modalités suivantes :

L'Ordre des Avocats du Barreau de Cambrai assure les consultations juridiques gratuites sur rendez-vous une fois par mois, la Chambre Départementale des Huissiers de Justice et la Chambre Départementale des Notaires sont présents une fois tous les trimestres.

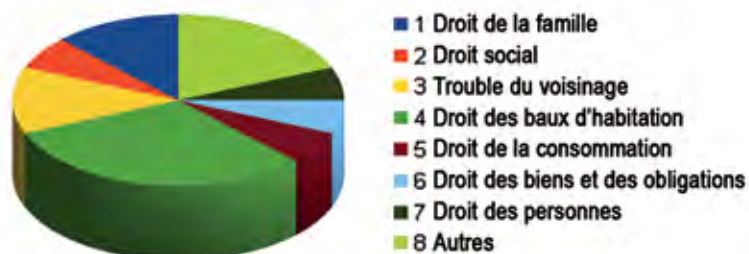
Tous ces intervenants dispensent leurs consultations en toute indépendance et sous leur seule responsabilité.

### Activités du Point d'Accès au Droit depuis son ouverture en septembre 2013 :

#### Fréquentation des permanences



#### Domaine de la demande



### Les prochaines permanences

\*Avocats : 02 juin 2014  
07 juillet 2014

\*Notaires : 12 juin 2014  
11 septembre 2014  
13 novembre 2014

Pour tout renseignement :

Hôtel de Ville - Service Etat-Civil - Place de Gaulle - Tél. : 03.27.75.70.03 - Fax : 03.27.75.70.34





# Dans l'objectif de Raymond T.

## ... Nouveaux arrivants

289 nouveaux concitoyens se sont récemment installés à Caudry. 42 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de « Caudry Accueil ». Après la projection d'un documentaire relatant les nombreux atouts de la commune, les participants ont reçu plusieurs cadeaux et ont pu faire connaissance avec les élus autour du verre de l'amitié.

## ... Le Salon autour du Livre

Les 18 et 19 janvier derniers, la première édition du Salon autour du livre a eu lieu à la Salle des Fêtes et a remporté un franc succès. Les particuliers, associations, écrivains, dessinateurs, relieurs et autres passionnés, présents pour l'occasion, ont permis de démontrer que le livre avait encore de beaux jours devant lui.

## ... Assemblée Générale G.V.M.

La Gymnastique Volontaire Masculine a tenu son assemblée générale le 22 janvier dernier. Les effectifs de l'association sont stables. Depuis sa création il y a 35 ans, les membres qui la constituent défendent les mêmes valeurs : permettre de pratiquer une gym d'entretien, donner cette possibilité à tous quelque soit l'âge adulte et le niveau social et développer l'échange et la générosité.

## ... Les Aînés de l'Espace Schweitzer en A.G.

Les 316 membres que compte l'association se sont réunis à l'occasion de l'assemblée générale. Les effectifs sont stables et les événements organisés durant l'année 2013 ont connu beaucoup de succès. Au total 7 000 personnes ont fréquenté l'Espace Schweitzer et pas moins de 4 000 repas y ont été servis.

## ... La Carpe Caudrésienne

Le président de la Fédération Française de Pêche du Nord, Jean-Marie BARAS avait fait le déplacement lors de l'assemblée générale de l'association. Son président Fabrice WAXIN a fait le bilan de l'année écoulée. Le nombre d'adhérents est à la baisse confirmant la tendance nationale. Le calendrier prévisionnel de l'année 2014 a également été présenté.

## ... Le Club d'Astronomie va fêter ses 20 ans

Lors de l'assemblée générale du Club d'Astronomie le président, Gérard LEMAÎTRE a annoncé une année 2014 riche en événement. Le club fêtera cette année ses vingt ans d'existence. Conférences et expositions sont au programme. Notez d'ores et déjà la conférence « OVNI, sommes-nous seuls dans l'univers ? » qui aura lieu le 26 septembre prochain à l'auditorium des ateliers culturels.

## ... Changement de Président pour l'association des géants

Franck LOUCHET a été élu président lors de l'assemblée générale de l'association des géants caudrésiens. Batisse et Laïte quant à eux sont en cours de rénovation et de nouvelles tenues vont être réalisées.







### ... Après-midi récréative pour le Noël des anciens

Le 19 janvier dernier, l'après-midi récréative du Noël des anciens s'est déroulée avec succès. Les spectateurs s'étaient déplacés en masse afin d'admirer un programme varié : théâtre, chansons, comédie musicale...

En heureux maître de cérémonie, Bernard VERMEIL pour sa dernière prestation d'élus chargé des fêtes et des animations de la ville, a ponctué les intermèdes de petites histoires drôles.



### ... 105 bougies pour Marie DENIMAL

Marie est née le 29 janvier 1909 à Audencourt. Arrivée en 2004 à la Maison de Retraite Léonce Bajart à l'âge de 95 ans, elle est à ce jour la doyenne de l'établissement. Marie est une personne très réservée, aimable et discrète. Elle aime l'intimité et la tranquillité de sa chambre où son plaisir est d'observer le paysage par la fenêtre. Son petit pêché mignon est de déguster un bon verre de vin en mangeant. Toute l'équipe de la rédaction lui souhaite un très joyeux anniversaire.



### ... Rencontre sur le champ captant à Saint Benin

Suite à une étude réalisée en 2007, il avait été conclu qu'un boisement permettrait de protéger la station de captage située sur un champ de 7 hectares dans la commune de Saint Benin. La qualité de l'eau en serait également améliorée. En 2009, chênes, merisiers, charmes, hêtres et arbres fruitiers ont été plantés avec le concours de l'Office National des Forêts. En février dernier, Guy BRICOUT et Gérard BOURY, accompagnés d'agents municipaux se sont rendus sur place afin de vérifier la reprise de la végétation.



### ... Association de gymnastique Sainte Maxellende

L'association compte dans ses rangs deux nouveaux animateurs diplômés « petite enfance » en la personne de Vanessa et Sébastien BLONDIAUX. Diplômes obtenus le 8 février dernier en la salle des Tullistes et validés par Mickaël DEROUBAIX, technicien du Comité Régional et également vice-président de la Fédération Française de Gymnastique.



### ... Sélections régionales des olympiades des métiers de service

Le 12 février, l'URMA a accueilli une vingtaine de candidats volontaires à l'occasion des olympiades des métiers. Différents corps de métiers étaient en compétition : toilettage canin, coiffure, mode et esthétique. Les candidats en lice, venus de toute la région Nord - Pas de Calais, ont ainsi pu montrer leur savoir-faire. Les lauréats se représenteront aux olympiades nationales à Strasbourg puis les meilleurs seront invités aux finales internationales au Brésil.



### ... Caudry Dance en assemblée générale

Caudry Dance a tenu son assemblée générale le 14 février dernier. Ecole de danse de style et de salon créée en 1992, l'association compte actuellement une cinquantaine d'adhérents âgés de 30 à 70 ans. François et Jocelyne, les moniteurs, dispensent de solides bases et permettent aux danseurs de progresser rapidement. Le bureau se compose comme suit : François Danquigny, président ; Louis Sintive, vice-président ; Sandrine Danquigny, secrétaire ; Josiane Drouvoy, secrétaire-adjointe ; Jean-Michel Vérin, trésorier ; Jocelyne Danquigny, trésorière adjointe. Renseignements : Caudry dance : 06 78 41 72 51 - Email : caudry-dance.fd@orange.fr





# Dans l'objectif de Raymond T.

## ... Concert de la rencontre de cuivres

L'école de musique de Caudry a accueilli l'école de musique de Roye (80) pour une rencontre autour des instruments de la famille des cuivres. Les 40 participants étaient encadrés par les professeurs des écoles de Caudry et Roye afin de préparer en une seule journée les huit morceaux qui étaient au programme. Cette rencontre a été à la fois un moment de travail, de découverte, de bonne humeur et s'est conclue par un concert des participants dans l'auditorium des ateliers culturels.

## ... AG de la 218<sup>ème</sup> section des AFFA

Les Anciens des Forces Françaises en Allemagne du Cambrésis poursuivent un combat pour la paix et la liberté. L'association compte actuellement 140 membres. Trois d'entre eux ont été décorés lors de la dernière assemblée générale en raison de leur implication et de leur fidélité. Les récipiendaires sont : Alain Carpentier, Bernard Poupard et Jean-Claude Watiotienne.

## ... Le Club Question pour un champion en tournoi

Le 16<sup>ème</sup> tournoi caudrésien du club Question pour un champion a réuni 32 participants de divers clubs venus de Cambrai, des Ardennes, du Pas de Calais... Le vainqueur, Frédéric Pringarbe a reçu un trophé. Si vous êtes intéressé par le club, ses membres se rencontrent tous les mardis de 17h30 à 19h30 aux ateliers culturels, 21 rue Jacquard. Cotisation annuelle : 20 €.

## ... Bénéfices de la Nuit des Arts Martiaux

Différents clubs d'Arts Martiaux ont organisé pour la seconde année consécutive «la nuit des Arts Martiaux». Le but de la manifestation était de faire découvrir au plus grand nombre le judo, l'aïkido, la boxe thaï, le taï-do... Le succès ayant été au rendez-vous, les fonds récoltés à cette occasion ont été reversés aux Restos du Coeur. Ainsi, Monique Couvreur, responsable de l'antenne de Caudry, s'est vu remettre un chèque de 400 €.

## ... La première « coquille » inaugurée et posée

Trois années après la création de l'association, Via Septentriones Templi a posé et inauguré la première des 130 coquilles, le 8 mars dernier. Cette coquille en laiton frappée de la croix des templiers, balise le chemin des commanderies emprunté par les pèlerins pour rejoindre Saint-Jacques de Compostelle.

## ... 9<sup>ème</sup> course de la Dentelle

Pour la neuvième année consécutive, l'Union Caudrésienne d'Athlétisme a organisé sa traditionnelle course de la Dentelle. Quelque 500 personnes ont participé aux différents parcours de course ou de marche proposés. 80 bénévoles assuraient la sécurité au travers de la ville. Ce challenge permet aux compétiteurs de pouvoir être sélectionnés pour les championnats de France. Le premier de chaque catégorie reçoit un lot, une coupe, une médaille et un tee-shirt. L'UCA compte actuellement 140 licenciés. Pour tout renseignement : Thierry LAMOURET - 26 rue François Charlet - Tél. : 03.27.85.07.75 ou 06.47.97.66.67 -







### ... Colonnes enterrées pour stocker les déchets

Les poubelles du Quartier Maupassant ont été remplacées par des colonnes enterrées. Ce nouveau système de collecte des ordures ménagères a été installé fin février. Accessibles à tous, y compris aux enfants et personnes à mobilité réduite, elles permettent de faciliter le tri des déchets et de limiter les nuisances visuelles, sonores et olfactives. Le coût des charges pour les locataires en est également diminué.

### ... 14<sup>ème</sup> Salon des Saveurs

Le Lion's Club a organisé son traditionnel Salon des Saveurs à la Salle Polyvalente du Val de Riot, les 15 et 16 mars dernier. 25 exposants représentant les métiers de bouche étaient présents. Les nombreux visiteurs ont également pu découvrir une exposition de véhicules anciens. Les bénéficiaires permettront d'apporter des aides à l'enfance défavorisée, le secours aux orphelins, le secours alimentaire, les associations pour la jeunesse, le handicap...

### ... 100 bougies pour Madeleine Morisot

Madeleine MORISOT a fêté ses 100 ans, le 16 mars dernier à la l'EHPAD « La Dentellière » où elle réside depuis 2012. Madeleine est née en 1914 à Valenciennes. Elle épousa Marcel Morisot en 1937 et de cette union elle aura Guy en 1943. Madeleine et Marcel restèrent unis pendant 70 ans. Madeleine est une personne discrète, pleine de joie de vivre. Elle aime les chansons d'antan et chanter est resté une de ses grandes satisfactions quotidiennes.

### ... Commémoration du 19 mars

Cinquante deux ans après la signature des Accords d'Evian et du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962, le traumatisme reste encore bien présent... C'est par devoir de mémoire que les Caudrésiens se sont rendus au Monument aux Morts pour commémorer cet événement. Gérard BEZIN, Président de la FNACA et Guy BRICOUT, maire, ont, à travers leur discours, retracé les faits. Les nombreux élus et représentants d'associations ont été écoutés avec respect et recueillement en souvenir des morts au combat.

### ... Bilan des Restos du Cœur

La 15<sup>ème</sup> campagne des restos du Cœur de Caudry vient de s'achever. Cette année, 400 familles ont bénéficié de l'aide de cette association, soit 964 adultes et 20 bébés de moins de 1 an. Les chiffres restent stables. Un constat a cependant été fait, 37 % des bénéficiaires sont des personnes seules, beaucoup de familles sont monoparentales et la population est jeune. A noter que cette année il n'y aura pas d'interruption avec la campagne d'été. Les Restos du Cœur resteront ouverts afin d'aider les familles les plus démunies.

### ... Salon de la voyance et du bien-être

Les 22 et 23 mars, à la salle polyvalente du Val du Riot, s'est déroulé le premier salon de la voyance et du bien-être. Au programme du week-end : médium, tarologue, astrologue, radiesthésiste, énergéticiens, conférences, voyance publique... soit au total une trentaine de professionnels, ont pu répondre aux différentes questions du public venu en nombre. Ce salon était également un moyen de faire découvrir les arts divinatoires aux non initiés.







# Dans l'objectif de Raymond T.

## ... Michel Brassard et Claude Naglin aux Ateliers Culturels

Michel Brassard et Claude Naglin ont exposé leurs photographies aux Ateliers Culturels. Tous les deux sont des membres assidus du Photo-Club de l'Amicale Laïque. Michel Brassard a présenté son carnet de voyage au Sri Lanka et Claude Naglin un échantillon de ses balades de rue inspiré d'Henri Cartier-Bresson.



## ... La section FNATH en assemblée générale

La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés conseille les personnes accidentées et leur famille sur leurs droits, les aide dans les démarches juridiques et administratives. Lors de l'assemblée générale le président a dressé le bilan de l'année écoulée : 42 séances ont été organisées, 306 personnes ont été reçues, 28 dossiers ont été gagnés et 25 sont en instance de règlement. Au cours de cette assemblée, 3 personnes ont reçu la médaille de soutien : Aldebert CAILLAUX pour 26 ans de fidélités, Serge DOISY pour 25 années et Alain CAPLIEZ pour 22 ans.



## ... Le Comité de Jumelage en pleine mutation

Lors de la dernière réunion de l'association, il a été rappelé les trois missions principales du Comité de Jumelage : Faire connaître la ville de par sa production phare : la dentelle ; permettre aux jeunes, aux citoyens et aux associations locales d'avoir des contacts à des fins relationnelles, culturelles et professionnelles avec les villes jumelées et enfin créer le lien européen de l'amitié civile pour préserver la paix. De nouveaux membres sont venus renforcer les rangs et de nouvelles perspectives de jumelage ont été évoquées comme la Hollande, l'Ecosse et la Pologne.



## ... Un graff inauguré

Le graff réalisé par les jeunes de la maison de Quartier Blancqui a été inauguré le 2 avril dernier. Le temps ayant fait son oeuvre, le local « ordures ménagères » du quartier Ronsard était dégradé et de surcroît régulièrement couvert de graffitis sauvages. Suite à une demande de Carole LAMIS-PINAIS de Promocil, ce projet a pu voir le jour en partenariat avec le Centre Social. Un atelier « graff » a été créé au sein de la structure Blancqui et un intervenant a été recruté pour encadrer les jeunes lors de cette opération.



## ... Marie-Claude LOBRY épinglee

Instants solennels à la Mairie de Caudry lorsque le Maire Guy Bricout a remis les insignes d'Officier dans l'ordre des Palmes Académiques à Marie-Claude Lobry. Devant une assistance nombreuse, il a retracé le parcours professionnel de la récipiendaire. Éluë au Comité de la section Nord de la MGEN depuis 10 ans, elle assure la fonction de secrétaire au sein de la commission solidarité, handicap, orphelinat et de la commission vie mutualiste et communication. Passionnée par l'informatique et l'aéologie, membre de l'Université du temps libre du Cambrésis, elle fait également partie du Club Caudrésien de randonnée de la MGEN et pratique assidûment la gymnastique. A l'issue du discours, Marie-Claude Lobry a remercié avec beaucoup d'émotion l'assemblée présente.







## Atelier Santé Ville

L'Atelier Santé Ville (ASV), instauré depuis 2009 sur la Ville de Caudry, poursuit ses actions pour contribuer à améliorer l'état de santé de la population caudrésienne et plus particulièrement des habitants des quartiers Centre Ville et Maupassant.

Venez nombreux aux actions suivantes :

### Forum diabète :

❖ La CPAM organise en partenariat avec l'Atelier Santé Ville un forum diabète. Lors de cette journée vous aurez accès à un dépistage, à de nombreuses informations et à des marches.

**Vendredi 20 Juin de 10H à 17H**

Salle des fêtes de Caudry  
Gratuit et ouvert à tous

### Concert :

❖ L'Atelier Santé Ville et les partenaires locaux vous proposent un concert à destination des jeunes. Lors de cet événement, des stands d'informations sur l'alcool, la drogue, la vie sexuelle et affective, les risques auditifs et le bien-être seront installés.

**Samedi 13 Septembre de 20H à 23H**

Salle des fêtes de Caudry  
Gratuit

### Ateliers sur la santé :

❖ Vous voulez découvrir et partager de nouvelles recettes, des astuces sur l'hygiène et de nouvelles activités physiques ? Alors venez participer aux ateliers de l'atelier Santé Ville ! Différentes dates vous sont proposées alors n'hésitez pas à contacter l'Atelier Santé Ville.

**Et encore bien d'autres choses !**

**POUR TOUTE  
INFORMATION  
COMPLÉMENTAIRE  
N'HÉSITEZ PAS  
À CONTACTER :**



**Margot HOUËIX**  
Chargée de mission  
Atelier Santé Ville

- CCAS -  
6, rue Gambetta  
Tél. : 03.27.75.89.97

Email :

[ateliersanteville@ccas.caudry.fr](mailto:ateliersanteville@ccas.caudry.fr)

CCAS  
CAUDRY



### Accueil de jour Trait d'union

L'accueil de jour est destiné aux personnes en errance, aux personnes privées d'eau, aux personnes privées d'électricité, aux personnes privées de chauffage et souffrant d'une grande solitude

#### Localisation :

25, rue Chanzy - 59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.85.47.62  
ou 06.30.06.95.69

#### Heures et jours d'ouverture :

le lundi de 12h à 15h  
du mardi au vendredi de 10h à 14h  
Le samedi en période hivernale de 10h à 14h.

Possibilité de laver et sécher le linge, douche à disposition, réchauffage assiette, écoute et accompagnement par un éducateur spécialisé.

Services gratuits





## ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

fnath.org

Les permanences  
de la FNATH  
ont lieu le  
samedi de 9h à 11h  
à la Bourse du Travail



## Espace Ressources Cancers



### Les grandes lignes du projet 2014

#### Axe 1 : Améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches :

-Pérenniser l'accompagnement proposé dans le cadre du dispositif régional Espace Ressources Cancers (ERC), par le biais des activités à visée thérapeutique gratuites proposées aux personnes atteintes de cancer et de leurs proches, habitant le Cambrésis : soutien psychologique, socio-esthétique, sophrologie, diététique, art-thérapie, yoga du rire et développer l'activité physique adaptée.

-Accentuer le partenariat avec l'ensemble des professionnels de santé de ville, des établissements de santé et les différents acteurs médicaux-sociaux et sociaux du territoire, pour faciliter le relai de l'information et repérer les personnes isolées.

-Etre au plus proche des besoins des personnes accompagnées au sein de l'ERC, en prenant chaque personne dans sa globalité et en travaillant en coordination avec les autres Espace Ressources Cancers de la région Nord - Pas de Calais.

-Renforcer les liens avec les associations, les centres sociaux et l'ensemble des partenaires, afin d'orienter au mieux les personnes à la sortie de l'ERC.

#### Axe 2 : Prévention - Dépistage :

Insufler une dynamique locale par la mise en place progressive d'un Comité Local d'Accompagnement aux Dépistages organisés : Mars Bleu (mois de sensibilisation nationale au dépistage du cancer colorectal), Octobre Rose (mois de sensibilisation nationale au dépistage du cancer du sein), en organisant des actions - en partenariat avec les acteurs locaux-régionaux - à destination du grand public, mais également, participer aux différentes actions déjà mises en place sur le Cambrésis : Forum Santé de l'Atelier Santé Ville de Caudry, Journée Mondiale Sans Tabac, Semaine Catésienne de la Santé...

#### Pour tout renseignement :

Florence DOMONT  
Coordinatrice

Espace Ressources Cancers du Cambrésis

Association En Vie

35 rue Gambetta 59540 CAUDRY

Tél : 03 27 75 51 35



## le planning familial 59

Vous avez des questions  
sur la contraception, l'IVG, la sexualité...

### OUVERTURE D'UNE PERMANENCE

Information, consultation,  
écoute et conseil familial

**ANONYME ET GRATUIT**

LES 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> ET 5<sup>ème</sup>  
MERCREDIS DU MOIS  
DE 14H À 17H

au C.C.A.S. - 6, rue Gambetta



## FORUM SANTÉ

Vendredi 20 juin  
de 9h à 17h  
Salle des fêtes  
du Pôle Culturel







## LA REEDUCATION ET LA THERAPIE PSYCHOMOTRICE

### Pour qui ?

- le bébé
- l'enfant
- l'adolescent
- l'adulte
- la personne âgée

### Ça sert à quoi ?

- à stimuler, développer, améliorer la motricité, les gestes, les mouvements, à faire des progrès moteur (marcher, tenir un crayon, se tenir en équilibre...)

- à développer le tonus musculaire, à construire les repères dans le temps et l'espace (jour de la semaine, avant - après, en haut - en bas, à côté...), à reconnaître sa droite de sa gauche, à coordonner les mouvements (coordination globale et coordination fine), à avoir un bon équilibre statique et dynamique...

- à avoir une meilleure connaissance et une meilleure représentation de son corps pour se sentir plus confiant dans les actes de la vie quotidienne et dans sa relation à l'autre.

- à exprimer ses émotions et à y mettre du sens.

- à entrer en relation et à communiquer

### Avec qui ?

La psychomotricienne Cécile CHARNAY diplômée d'état formée à différentes approches du développement psychomoteur et sensibilisée à l'accompagnement des personnes présentant des troubles envahissants du développement (T.E.D.) et/ou des troubles liés à l'autisme (approche TEACCH et PECS).

### Où et quand ?

à l'Espace Santé

tous les mercredis et les samedis.



Cécile CHARNAY  
Psychomotricienne D.E.

Espace Santé - 46 bis Curie - 59540 CAUDRY  
Tél. : 06.50.48.59.48



# Expression libre

## Le DROIT D'EXPRESSION des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE ».

Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :

MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN

lors de la séance du Conseil Municipal

du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

## Droit de réponse immédiat

⇒ Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

## Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésienues, chers Caudrésienues,

Les élections municipales sont derrière nous. C'est toujours une épreuve et une période où il est difficile de faire autre chose, ne serait-ce que parce qu'on ne peut s'inscrire dans la durée.

**Je remercie les responsables des autres listes pour la bonne tenue de cette campagne.** Cela n'a pas été le cas dans toutes les communes.

A noter que le pourcentage de votants : 6 203 sur 10142 inscrits - est faible. Par contre, 6 014 suffrages ont été exprimés soit 97 %, ce qui montre que les Caudrésienues qui ont voté l'ont fait pour désigner leur candidat.

**Je remercie les 4 185 électeurs soit 69,59 % des suffrages exprimés qui ont choisi notre liste qui place 29 élus sur 33 au conseil municipal.**

A 5 voix près, Mme Lefebvre n'aurait pas été élue et nous aurions eu un siège de plus. Mais il est bien que notre opposition soit la plus plurielle possible.

Ce très beau score de la liste Ensemble pour Caudry montre que vous approuvez la gestion municipale menée jusqu'à présent.

Notre groupe s'engage à poursuivre dans la voie tracée en 1995, c'est-à-dire à **développer et embellir notre ville tout en limitant la pression fiscale car, je le répète, nous avons les taux d'imposition les plus faibles des communes de notre strate.**

L'équilibre du budget sera de plus en plus difficile à réaliser. En effet, l'Etat ne fait pas de cadeau aux collectivités, ce qu'a d'ailleurs souligné le Conseil Général lors du vote de son budget.

L'Etat a décidé de réduire son budget de 50 Milliards d'Euros.

Les premières visées sont les collectivités par la diminution de la dotation globale de fonctionnement (150 000 € en moins pour Caudry en 2014) et certainement le double en 2015.

Il faut ajouter à cela l'augmentation de la TVA, des salaires de début, des charges sociales et la suppression de la journée de carence.

Heureusement, le nouveau ministre de l'Education Nationale a décidé de revoir la réforme des rythmes scolaires.

Je rappelle qu'après plusieurs réunions avec les enseignants, les parents d'élèves et les DDEN, nous avons décidé de ne pas l'appliquer telle que prévu. Et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'incidence financière. Si 70 % des enfants étaient présents lors de la période périscolaire, le coût pour recruter des animateurs qualifiés, chauffage..., représentait 200 000 € soit 2 points de fiscalité. Il est bien sûr toujours possible de faire payer les utilisateurs mais ce n'était pas ce que nous voulions.

D'autre part, je ne pense pas que les mairies auraient fait un travail pédagogique très sérieux. Elles auraient pris en charge l'enfant à 15h30 quand ses biorhythmes le rendent le plus réceptif. Les enfants étaient placés sous la responsabilité du maire avec les risques « d'oublis », ce qui est par exemple arrivé à Maubeuge.

En qualité de Président de Cambrésis Développement Economique et de Conseiller Général je ne cesse d'intervenir pour la réalisation du Canal Seine Nord Europe (4 000 emplois et autant après la création de plates formes) et l'aménagement de la BA 103 pour laquelle nous avons des projets.

**Ces réalisations généreraient un nombre d'emplois important ce dont notre Cambrésis a grand besoin. Quand nos élus nationaux décideront-ils le déblocage de ces dossiers alors que l'Europe attend un signe fort de leur part pour débloquer les crédits!!**

Alors que 2 milliards ont été versés à la Bretagne, en meilleure situation que nous mais qui avait des bonnets rouges, on refuse une somme identique à une région plus en difficulté. Cette attitude de l'Etat est méprisante et grave de conséquences économiques et sociales pour notre territoire.

*Cordialement,*

*Le Maire de Caudry  
Conseiller Général du Nord  
Guy BRICOUT*



## "Caudry Bleu Marine"

Chers concitoyens

Nous voulons tout d'abord remercier à nouveau très sincèrement et chaleureusement les 855 électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Le score de 14,21% des suffrages exprimés nous permet d'obtenir un deuxième siège à l'assemblée municipale, nous devenons ainsi la principale force d'opposition, preuve également que des personnes de plus en plus nombreuses se joignent à nos rangs et à nos idées patriotiques.

Nous remercions spécialement et très chaleureusement nos colistiers sans lesquels nous ne serions pas arrivés là, ceci est immanquablement annonciateur de futures victoires, notre score a plus que doublé depuis les élections municipales de 2008 (416 voix puis 855).

Nous félicitons monsieur le maire pour son brillant résultat en espérant beaucoup voir accomplir une politique respectueuse des habitants, c'est quasiment le cas, mais surtout respectueuse de leur porte-monnaie, (nous y reviendrons plus loin).

En ce qui nous concerne, nous essaierons, comme nous l'avons toujours fait avec opiniâtreté, de l'aider dans cette entreprise en pratiquant une opposition constructive tout en conservant notre liberté de pensée et d'action avec le devoir de vigilance qu'attendent de nous tous nos mandataires. Nous souhaitons donc vivement que cette année... et les suivantes soient placées sous le signe de la prudence, de la vigilance, il ne s'agit pas de s'endetter plus que notre ville l'est déjà.

A titre indicatif, sur le site [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org). «*Votre maire est-il dépensier?*» la note de Caudry, d'après le niveau de ses dépenses en 2012 est de 02 sur 20!. Monsieur le maire rétorque régulièrement que, depuis, 2006, il a veillé à ne pas augmenter les impôts... fort heureusement car ils sont déjà bien trop élevés pour les contribuables qui ont de plus en plus de mal à les supporter.

Entre ne pas augmenter les impôts et les baisser de façon substantielle il y a un large fossé qu'il faut absolument combler!.

Chacun d'entre nous a tout loisir de constater qu'à ce jour, notre ville est remarquablement et suffisamment équipée dans les domaines les plus divers tels que salles de sports, de spectacles et diverses manifestations, espaces de loisirs etc... superbes structures très satisfaisantes mais réalisées à prix d'or !. Dorénavant seules les dépenses d'entretien et de fonctionnement devraient suffire?.

Nous saluons maintenant l'effort consenti par les élus communautaires en matière de baisse des indemnités... à la hauteur de combien?. Ceci est tout à leur honneur mais cela suffira-t-il à faire baisser les impôts ? Il y a assurément bien d'autres économies à réaliser sans contraintes excessives dans bien d'autres postes ... à suivre! A ce jour, nous en doutons!.

En conclusion, quelques mots sur le budget 2014 qui sera voté dans quelques jours :

→ Budget de fonctionnement en légère augmentation que nous serons astreints à supporter .

→ Budget investissement en baisse comme l'avait annoncé monsieur le maire pendant la campagne, ce fait dû, entr'autres, à un désengagement de l'Etat. Nous y sommes favorables puisque les collectivités locales sont en grande partie responsables de la dette de l'Etat car très gourmandes en subventions.

*Cordialement,*

**Mélanie DISDIER**  
**Jean DANJOU**

*Vos Conseillers* **BLEU MARINE**

## Caudry agir autrement

Chers concitoyens

Au nom des membres de la liste Caudry Agir Autrement que j'ai eu l'honneur de conduire, et en mon nom personnel, je tiens à remercier chaleureusement les électrices et électeurs qui nous ont témoigné leur confiance le 23 mars dernier.

Ce scrutin municipal nous a indéniablement infligé une défaite historique et cinglante. Il faut d'abord tirer localement les enseignements de cette déroute électorale. Comme beaucoup d'autres électeurs français, les Caudrésiens attachés aux valeurs de gauche ont manifesté, par leur abstention massive, leur désaccord profond voire leur grande colère face à la politique conduite par le gouvernement, bien que celui-ci se soit attelé à une tâche difficile depuis son arrivée au pouvoir.

La France connaît en effet un endettement proche des 2 000 milliards d'euros ; elle paie chaque année plus de 45 milliards d'euros d'intérêts. Le déficit public dépasse les 87 milliards d'euros en 2013. Quel ménage, quelle entreprise résisteraient à une telle situation ? Ce gouffre colossal, qui s'est creusé depuis 40 ans, anéantit toutes les tentatives de relance. Il englutit la richesse créée par les Français alors qu'elle devrait avant tout servir à lutter contre le chômage, premier fléau social, porteur de tant d'injustices. L'ampleur de la dégradation des comptes publics impose d'accomplir sans attendre des efforts de redressement. Ils doivent épargner les plus modestes, salariés, retraités, demandeurs d'emploi, et être fournis en priorité par les plus fortunés.

Dans un tel contexte, les collectivités sont aussi mises à contribution. En 2008 déjà, année de la fameuse crise financière, les élus de la minorité de gauche avaient pressenti ses effets sur les finances communales et avaient invité le maire à la prudence en constituant des provisions budgétaires, sans être entendus.

Au cours du débat d'orientation budgétaire (DOB) qu'il a présenté au conseil municipal le 10 avril, le maire a imputé à la réduction de la dotation de l'Etat toutes ses difficultés à préparer le budget. La diminution portera, certes, sur près de 150 000 € mais elle représente moins de 1 % du budget de fonctionnement. Elle réduit les marges de manœuvre budgétaires de la ville, c'est vrai. Mais Caudry est déjà fragilisée par un endettement de plus de 21 millions d'euros que le maire a omis de rappeler. Il n'a pas davantage évoqué dans le DOB les finances, elles aussi fragiles, de l'intercommunalité, alors qu'elles sont étroitement liées à celles de la commune de Caudry. Il vient pourtant de prendre la présidence de la Communauté de communes du Caudrésis-Catésis.

De la même manière, le maire prétend que les rythmes scolaires vont coûter cher à la ville mais oublie de dire que l'Etat versera 95 euros par enfant scolarisé et que la Caisse d'allocations familiales apportera aussi son soutien financier. Alors qu'il peut s'appuyer sur un riche réseau d'associations dynamiques, en particulier Avenir Jeunes, le maire préfère écrire au ministre de l'Education nationale pour lui demander de renoncer à cette réforme que son collègue de Cambrai a commencé à expérimenter dans ses écoles. Elle n'est certes pas facile à mettre en œuvre et nécessite sans doute quelques aménagements. Mais dans l'intérêt des enfants, il ne faut pas l'abandonner et comme d'autres l'ont fait avec succès, elle pourrait être appliquée à l'échelon intercommunal, profitant ainsi aux communes moins expérimentées et moins bien équipées.

Les six années à venir sont porteuses d'enjeux considérables pour les collectivités. Il va falloir faire preuve d'imagination et travailler ensemble pour servir les intérêts de nos concitoyens. Seul élu minoritaire socialiste, j'apporterai malgré tout ma pierre à l'édifice, avec l'esprit constructif qui m'a animé au cours du mandat précédent aux côtés de mes amis Christiane Marande, Michèle Ruquois et Gérard Bezin.

Je me tiens à la disposition des Caudrésiennes et des Caudrésiens qui peuvent me joindre au 07 86 63 20 74 ou m'écrire à mon adresse courriel [christiandervaux.caudry@orange.fr](mailto:christiandervaux.caudry@orange.fr) pour me faire part de leur problème et, pourquoi pas, de leurs idées.

*Cordialement,*



Christian DERVAUX



## "A Caudry, l'humain d'abord"

33.

**N**ous sommes 33 élus à décider de l'avenir de Caudry pour les 6 années à venir.

33, de tendances parfois fort différentes dans leur analyse des besoins de la Population.

Il y a le groupe de Monsieur le Maire, largement majoritaire, classé selon les affinités divers droite ou sans étiquette.

Depuis qu'il occupe le siège de 1<sup>er</sup> magistrat, la Droite classique ne présente plus de liste.

Il y a deux élus « Front National » repeint à la couleur Marine et qui profite de la désorientation ou les craintes de l'électorat.

Le parti Socialiste de Caudry a répété qu'il assume pleinement l'orientation du Gouvernement et du Président de la République. Il paie le prix fort cette affirmation en perdant 2 sièges sur 3.

Il y a le Parti Royaliste qui est passé à la guillotine.

Et, il y a une élue « Communiste-Front de Gauche » qui n'a rien gagné mais rien perdu, malgré le changement de tête de liste.

Ce sera difficile, mais espérons que tout ce monde oeuvrera pour le bien de la population et d'abord pour les plus démunis.

En période de crise, les pauvres sont plus pauvres et les riches plus riches. Le capitalisme porte en lui la crise comme une nuée porte l'orage.

Au travail :

Dans un premier temps une étude véritable s'impose pour diriger vers une régie Municipale la RESTAURATION SCOLAIRE.

Une régie Municipale a fait la démonstration de son efficacité dans la gestion des Pompes Funèbres. N'oublions pas le crématorium.

Côté Travaux , les réparations continues de la chaussée de la Grand Place font penser à l'histoire de Pénélope. Ce n'est pas une réussite !!.

SECURITE : La sortie de certaines écoles notamment « Condorcet et Janssoone » nécessite la présence d'un agent auxiliaire Municipal chargé de canaliser la circulation.



Brigitte LEFEBVRE





13 juillet  
Feux d'Artifice



à partir du 19 juin  
Caudry fête la musique

**Sortez, faites  
le plein d'activités !**  
*se distraire à Caudry pour  
les grands et les petits !*



22 juin  
Grand Carnaval d'Été





28 mai

**Voyage annuel des seniors**  
offert par la municipalité

29 mai

**Journée nationale des débutants**  
**FOOTBALL** 9h/18h au Stade Sandras

1<sup>er</sup> juin

**Randonnée cyclotouriste de l'ACT**  
au Foyer Schweitzer

5 et 6 juin

**Tournoi inter-écoles de volley-ball**  
au Palais des Sports

7 juin

**Repas des médaillés militaires**  
au centre aéré de Caudry

11 juin

**Journée au bord de la mer** offerte par la municipalité pour les associations caritatives.  
Destination Berck-sur-Mer.

**Espace Ressources Cancers**

**Café-débat** : «L'accompagnement social au cours de votre maladie»  
19h30 Maison Envie - 35 rue Gambetta.

du 13 au 16 juin

**Semaine du Hand-Ball**  
salle Pierre de Coubertin

14 juin  
**Gala d'élection de Miss Caudrésis**

Edition 2014  
présenté par  
Dominique Vilain-Allard,  
délégué régional  
concours officiel  
Miss France

Base de Loisirs  
du Val du Riot - 19h

**03.27.85.31.52**

Gala organisé par l'association  
instants fabuleux avec  
la municipalité de Caudry

13, 14, 15 et 16 juin

**Fête du Quartier Maupassant**  
15 juin

**Brocante** organisée par l'association «SOS Eau» de 9h à 20h rue de Fontaine et chemin de Fontaine

18 juin

**Repas annuel pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées** offert par la municipalité

à partir du 19 juin

**Fête de la musique**

Programme :

Judi 19 juin - 18 h 00 :

**Prestation de la Chorale**

**Municipale « A Croche Choeur »**  
et de la Classe de Piano  
l'Eglise Saint-Barthélemy d'Audencourt

Vendredi 20 juin - 18 h 00 :

**Fête de la RADIO BLC**

Grand studio BLC avec *Richard SANDERSON* au Théâtre de Caudry

A partir de 19 h 00 :

**Grand spectacle au Car-Podium BLC,**

avec la participation :  
*d'Alexandra PARIS, de Lorenzo CAMINOTTI, de Richard SANDERSON et du Groupe GOLDMEN*  
Place des Mantilles

Samedi 21 juin - 11 h 30 :

**Apéritif Concert** donné par  
l'Harmonie Municipale  
Parvis des Ateliers Culturels

CAUDRY Radio **B.L.C.** 90.9 FM  
**Fête de la MUSIQUE**  
vendredi 20 juin 2014  
18h00 Grand Studio BLC au théâtre de Caudry avec en vedette Richard Sanderson  
**CAR PODIUM RADIO B.L.C.**  
GOLDMEN, Alexandra PARIS, Lorenzo Caminotti, Richard SANDERSON  
19 h 00 place des Mantilles  
Spectacle d'été  
www.radio.caudry.fr Radio B.L.C. - Officiel

**Fête de la musique, appel aux initiatives :**

Afin de perpétuer l'esprit initial de la Fête de la Musique, toutes les initiatives privées seront les bienvenues. **Prière de faire connaître votre projet en Mairie**

le 22 juin

**Grand Carnaval d'été**

les 21 et 22 juin

**Challenge de l'école municipale de natation et challenge de la ville de Caudry** à la piscine Tournesol

du 23 juin au 26 juillet

**Exposition de photographies 100 % argentique** proposée par Photo Passion aux Ateliers Culturels

28 juin

**Sandball par le Handball Club**  
Base de Loisirs du Val du Riot

28 juin

**Battle de HIP-HOP**  
Place des Mantilles  
(sous le Pont des Arts)

28 et 29 juin

**Fête du Quartier de la Gare SNCF**  
Parking de la Gare et Avenue H. Lefebvre

29 juin

**Braderie de la Petite Enfance de 0 à 8 ans** (organisée par le Relais Assistantes Maternelles)  
de 8h à 13h sous le plateau couvert de la salle des sports Pierre de Coubertin

**Renseignements**

au 03.27.76.34.11 / 06.26.79.63.23

6 juillet

**Journée du Handicap / Brocante** proposée par «Aimer Vivre»  
10h/20h au Plateau sportif Coubertin et sur le parking de la salle Coubertin

12 juillet

**Séance gratuite de Cinéma** en plein air : «Hugo Cabret»  
Quartier Maupassant, rue de Paris

13 juillet

**Retraite aux Flambeaux et Feux d'artifice** Base de Loisirs du Val du Riot

14 juillet

**Revue des Pompiers et défilé**

10 août

**Brocante du Quartier Maupassant** dans les rues de Paris et Blaise Pascal

30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre

**Fête du Quartier d'Audencourt**  
**Al Ducasse de la St Barthélémy**  
(programme page 44)





un don + un don + un don + un don ...  
un petit geste pour une grande cause !



## Les 150 ans de la Croix-Rouge Française

**du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin : quête nationale  
et lavage de voitures**

**22 juin : participation au carnaval  
d'été** : présentation des filières/métiers de la  
Croix-Rouge Française

**juillet : Mini-Olympiades**

**août : Journée à la mer**, avec visite de  
Nausicaa à Boulogne-sur-Mer

**septembre** : Participation à la **Kermesse  
de Fournes**

**du 13 au 19 octobre** dans le cadre de la  
**Semaine du Goût**, la Croix-Rouge Française  
organise une **vente de gâteaux** sur le  
thème : « 150 saveurs ».

**du 15 au 21 octobre** dans le cadre de la  
**Semaine Bleue**, la Croix-Rouge Française  
propose un **Thé Dansant**, sur le thème :  
« 150 minutes d'Escale Musicale ».

**novembre : action de sensibilisation  
aux gestes de premier secours** :  
« moins de 150 secondes pour sauver une vie ».

**du 17 au 24 décembre**, la Croix-  
Rouge Française participe au **Marché de  
Noël**. Un chalet sera situé place de la Mairie.  
Thème : « 150 étoiles ». +

## Rendez-vous au Musée de la Dentelle

**Le 01 juin** à partir de 15h00 :  
rencontre avec un dessinateur.  
Tout public.

**Le 13 juin** à 18h30 :  
conférence sur la mode.  
Adultes

**Le 18 juin** de 14h00 à 16h00 :  
« *Je crée mon accessoire* ».  
Jeune public - atelier.

**Le 21 juin** : Fête de la Musique  
Événement.

**Le 22 juin** à partir de 15h00 :  
atelier : l'esquisse de dentelle.  
Animation adultes et enfants.

**du 27 juin au 21 septembre** :  
exposition temporaire :  
« *Les jours du vent* » de Nadya Bertaux.

**Le 06 juillet** à partir de 15h :  
rencontre avec un dessinateur.  
Tout public.

**Le 20 juillet** de 14h30 à 18h00 :  
Fête des Tullistes. Tout public.

**Le 03 août** à partir de 15h :  
atelier : l'esquisse de dentelle.  
Animation adultes et enfants.

**Le 24 août** à partir de 15h :  
rencontre avec un dessinateur.  
Tout public.

**Le 14 septembre** à partir de 15h :  
rencontre avec un dessinateur.  
Tout public.

**Les 20 et 21 septembre** :  
Journées Européennes du Patrimoine



# VIE HISTORIQUE



## Lucien Janssoone - héros de la résistance (1898-1944)

par Claude DOYER

Lucien Janssoone appartient à l'Histoire de Caudry depuis ce jour de Décembre 1945 où se répand la nouvelle de la découverte de sa tombe dans le cimetière de Diez-sur-Lahn en Hesse-Nassau, à quelques kilomètres au delà de Coblence.

Il était arrivé dans la cité de la dentelle par sa nomination, en 1933, à la direction du Cours Complémentaire de l'école Jules-Ferry, rue Zola.

Son destin tragique nous est connu, en fragments épars, grâce à l'opuscule de Roger Lee « Parmi d'autres », les notes personnelles de Gaston Dassonville et les documents pieusement conservés par ses petits-enfants. Lui-même ne laisse aucune trace écrite de sa participation à l'Armée des Ombres.

### Un homme du Nord marqué par la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale

Lucien Janssoone naît en 1898 à Ghyvelde, village de Flandre maritime entre Dunkerque et la frontière belge, d'un père cordonnier et d'une mère repasseuse.



Pendant la Grande Guerre, Lucien Janssoone et deux officiers Zouaves

Après le Certificat d'Etude, il prépare avec succès le concours d'entrée à l'Ecole Normale. C'est à Berck sur Mer qu'il obtient son brevet d'instituteur – depuis l'invasion, un lazarett occupe les locaux de l'EN de Douai.



Février 17 - Berck Plage - avec sa promotion de l'Ecole Normale

En Avril 17, il reçoit son ordre de mobilisation au dépôt du 8<sup>ème</sup> d'Infanterie à Bergerac.

Après 6 mois d'instruction, on le jette dans la guerre. Non loin de son village natal, il prend part aux derniers combats de la 3<sup>ème</sup> bataille d'Ypres.

Début Juin 18, entre Noyon et Montdidier, il participe à la bataille du Matz, ultime tentative de rupture allemande.

Le Caporal Lucien Janssoone obtient une citation à l'ordre du 125<sup>ème</sup> d'Infanterie...« Détaché comme agent de liaison auprès du chef de bataillon, s'est acquitté des missions qui lui ont été confiées avec bravoure et un réel mépris du danger en parcourant le terrain continuellement battu par l'artillerie et les feux de mitrailleuses ».

Le 26 Septembre à Seraucourt-le-Grand, sur la rive droite de la Somme, à mi-chemin entre Saint-Simon et Saint-Quentin, victime d'un bombardement à l'ypérite, il doit être évacué.



Novembre 18 - Sergent Major au 125<sup>ème</sup>

Son unité, partie de la 1<sup>ère</sup> armée, se trouve le jour du 11 Novembre dans le secteur de La Capelle, Trélon, Hirson.

Lucien Janssoone quitte le service en Février 22 avec le grade de Sergent Major, titulaire de la Croix de Guerre. La tradition familiale garde le souvenir de sa présence parmi les troupes d'occupation de la Rhénanie, notamment dans la région de Coblence et précisément à Diez-sur-Lahn.

On ne saurait trop insister sur ces 8 années, de 1914 à 1922, passée dans la guerre tant elles sont déterminantes dans son engagement, dès la première heure, dans la Résistance. Son adolescence se passe à Ghyvelde, à proximité du front Nieuport- Dixmude puis à Berck dont les hôpitaux débordent de blessés. Soldat, il prend part aux batailles de la victoire ; en Rhénanie, il ressent la gêne, la misère de la population allemande et sa haine de l'occupant.

### Dans l'entre-deux-guerres, une carrière d'enseignant

A partir de 1922, à la fin de son service, il occupe plusieurs postes d'enseignant dans la région dunkerquoise, à Rosendaël notamment.

Il épouse une collègue originaire de Douai. Elle avait, pendant la guerre, subi le sort cruel des pays envahis. Il n'est pas douteux que cette expérience commune de l'invasion ait joué un grand rôle dans l'engagement de leur couple pendant la deuxième guerre.

Ses qualités d'enseignant lui valent la nomination à 35 ans, à la direction du Cours Complémentaire à Caudry.



Sur le perron de la mairie - Directeur du cours complémentaire avec ses élèves - au départ d'un voyage à la mer

Par les résultats de son travail et son implication dans les œuvres scolaires et post-scolaires, il obtient les palmes de Chevalier d'Académie et 5 ans plus tard, celles d'Officier d'Académie.

Il ne limite pas son activité à l'enseignement ; il s'investit dans de nombreuses sociétés locales. La loge maçonnique de Cambrai le compte parmi ses membres.

### De la Drôle de Guerre à l'occupation

Au moment de la déclaration de Guerre, Lucien Janssoone se trouve, depuis 2 ans, sans affectation militaire.

Il assure normalement la rentrée d'Octobre 39 et en Février 40, bénéficie d'une affectation spéciale comme directeur des Cours Complémentaires de Caudry.



A l'approche des Allemands, il n'abandonne pas son poste pour les chemins de l'exode. Une lettre de son fils Gilbert, rédigée en 2006, laisse entendre que pendant la débâcle il se trouve à Caudry. « Papa tenait à être amplement informé de la situation générale en France et dans le monde. Chaque jour nous écoutions les informations de la radio française [...] de la radio suisse [...] de la radio allemande d'où un dénommé Ferdonnet nous abreuait des informations allemandes [...] également de la B.B.C. dont les occupants brouillaient l'écoute [...]. De ce jour (le 18, jour de l'appel du Général de Gaulle) tous les jours sans exception, toute la famille est branchée à 21 heures précises sur la B.B.C. ».



Pendant l'occupation - devant les grilles de l'école Jules Ferry, rue J.-B. Clément

Le 19 Mai, les Allemands occupent Caudry ; le 4 Juin tout le Nord – Pas de Calais ; le 25, à la signature de l'armistice, ils sont aux portes de Bordeaux.

Le cours de la Somme délimite une Zone Interdite sous l'autorité du gouvernement militaire de Bruxelles, coupée du reste du pays, destinée, sans doute, à appartenir au Reich.

### L'assistance aux Prisonniers de Guerre, première manifestation de solidarité patriotique

La France compte 2 millions de prisonniers sur une population de 40 millions d'habitants ; plus de 600 Caudrésiens sont parqués dans les stalags d'Outre-Rhin.

La Zone Interdite doit vivre sur les seules ressources que lui laisse l'occupant.

Venir en aide aux Prisonniers de Guerre et à leur famille privée de ressources, telle est la première mission que se fixe Lucien Janssoone.

La presse publie des listes de « colis idéal » : Bouillon Maggi, boîtes de maquereaux, biscuits Gondolo, marmelade, crayon, pipe, passe-montagne.

Lucien Janssoone crée le Comité local d'assistance aux Prisonniers de Guerre dont il gère la trésorerie. Le comité collecte denrées et fonds, prépare des colis pour les plus démunis et sa tâche est particulièrement ardue au cours de l'hiver 40/41 où sévit, dans la région, une véritable disette.

### Entrer en Résistance dès 1940

Entrer en Résistance dès les premiers mois de l'occupation témoigne d'un état d'esprit et d'une certaine expérience de la guerre – Les anciens de 14-18 connaissent le prix de la paix et de la liberté.

Entrer dans une filière, un réseau organisé implique des opportunités – les cercles d'officiers

de réserve, les sociétés, les amicales suscitent des rencontres entre hommes de confiance.

En ce début de l'occupation, Lucien Janssoone pratique deux types d'action clandestine : le renseignement et l'évasion des pilotes abattus.

### Le Renseignement

Dès juillet 40, les services secrets du War Office (ministère de la guerre britannique), en liaison plus ou moins étroite avec les services de renseignement du Général de Gaulle, recrutent dans le nord des hommes déterminés, capables et sûrs pour collecter et acheminer des informations d'ordre militaire. Il s'agit de renseigner Londres sur la situation et les mouvements des troupes, sur l'emplacement des aérodromes, des stocks d'essence et des dépôts d'armements allemands pendant la préparation et le déroulement de la Bataille d'Angleterre.

Dans le réseau **Kleber**, Lucien Janssoone participe à cette tâche du renseignement qui doit permettre une plus grande efficacité des bombardements alliés sur les objectifs militaires et limiter le nombre des victimes civiles.

Son fils Gilbert, alors âgé de 17 ans, décrit dans une lettre un aspect de ce travail : situer le plus exactement possible les abris et les défenses antiaériennes de la base de Niergnies ; reporter ces données sur des cartes d'Etat Major, transmettre ces informations à l'échelon supérieur. Cette activité d'espionnage au sein de Kleber-Centuries se poursuit jusqu'au démantèlement du réseau en décembre 41.

La gestapo – terme générique regroupant les différentes polices allemandes – par espions et collaborateurs à sa solde, infiltre et noyautte la Résistance avec une certaine efficacité.

Au hasard des destins de ses membres, une filière se désorganise et se réforme ; démembrée, elle se reconstitue, la vague d'arrestations passée.

Fin 41, Lucien Janssoone entre en contact avec le réseau **Verdun**. A l'initiative de l'Organisation de la Résistance Armée, formée d'officiers en congé d'armistice, ce réseau accomplit des missions de renseignement et de contre-espionnage. Les effectifs restreints de Verdun appliquent de strictes mesures de sécurité pour recueillir et protéger les opérateurs-radio cachés en Zone-Interdite.

A partir de 43, Lucien Janssoone travaille dans le réseau **Castille** dirigé depuis Londres par le BCRA du Général de Gaulle sous l'autorité du Colonel Remy. Castille reste opérationnel jusqu'à la libération. Ses membres sont autant d'asiles pour les opérateurs-radio, les agents de renseignement et de liaison.

A la Libération, la presse locale consacre de nombreux articles à la Résistance dans le Cambrésis. Le nom de Lucien Janssoone apparaît souvent avec celui des réseaux auxquels il appartient. Ces articles restent assez vagues sur

la nature et la durée de leur action. Le renseignement et le contre-espionnage ne sont pas de ces activités qui laissent beaucoup de traces écrites. En outre, un même individu pouvait au hasard des rencontres d'hommes de confiance, travailler simultanément dans plusieurs réseaux. Après la guerre, les nécessités administratives imposèrent le rattachement à l'une ou l'autre organisation.

### L'évasion des pilotes abattus

Le rapatriement des pilotes alliés abattus constitue la seconde préoccupation du War Office. L'issue de la guerre dépend de la résistance de l'Angleterre et pendant cette période cruciale du conflit, le sort de l'Angleterre dépend des pilotes de la R.A.F.

En Zone-Interdite, le désir de « faire quelque chose » anime cette première résistance, spontanée : recueillir, cacher, ravitailler, convoyer via Paris vers Marseille ou l'Espagne les pilotes abattus par la défense antiaérienne.

Les services britanniques infiltrés dans la région saisissent toutes les occasions de créer des filières d'évasion.

Au hasard des affinités et des rencontres, Lucien Janssoone entre en relation avec le réseau d'évasion **Pat O'Leary**.

Dans la nuit du 26 août 41, un bombardier Wellington britannique fait un atterrissage forcé dans la région de La Groise. On parvient à recueillir deux membres de l'équipage : le colonel, chef d'escadrille Bufton et le sergent Crampton. On les cache dans une laiterie de Catillon puis dans une hutte de chasse à Boué. Cinq jours plus tard, dans le camion de la laiterie, on les conduit chez Lucien Janssoone. Ils sont, tour à tour, cachés chez lui et à Beauvois. Ces allées et venues se prolongent tout le mois de Septembre dans l'attente d'un convoi jusqu'à Roubaix puis via Paris vers Marseille où le War Office les récupère. Pendant leur séjour dans le secteur de Caudry, la famille Laigle, les fermiers d'Aulicourt et du Tronquoy assurent leur ravitaillement par l'entremise du vétérinaire Marcel Drombry. ( Le Docteur Drombry habitait alors rue Zola, en face de l'école).



1941 - Dans la cour de l'école avec le colonel Bufton et le sergent Crampton

A la libération, le colonel Bufton viendra remercier Madame Janssoone. Il annoncera la mort du Sergent Crampton au cours d'une mission au dessus de l'Allemagne.



Pat O'Leary tombe fin 41 ; se relève à l'été 42, atteint son apogée début 43 avant de disparaître au printemps de cette même année.

Début 43, un officier démissionnaire de l'armée d'armistice monte le réseau d'évasion Bourgogne sous l'autorité du BCRA. En relation avec cette nouvelle filière Lucien Janssoone participe à l'évasion de Fred Smoker.

L'aviateur publiera, après la guerre, le récit de son évasion traduit en 2003 pour Jadis en Cambrésis par madame Suzanne Bezin.

Le vendredi 9 juillet 43 à 2h20, au retour d'un raid sur l'Allemagne, un quadrimoteur Lancaster s'écrase à proximité du cimetière de Quiévy. Smoker, seul survivant des 8 membres de l'équipage, parvient, malgré une blessure aux chevilles, à gagner les premières maisons de Béthencourt où, le garde champêtre, Jean-Baptiste Bauduin lui donne asile dans le grenier. Au 5<sup>ème</sup> jour, guidé par Juste Caullery, maire du village, Smoker arrive rue Zola chez Lucien Janssoone. « J'entrai, la porte immédiatement se referma derrière moi. Un petit homme me serra la main et dit : - bonsoir, je m'appelle Janssoone, la première chose que nous allons faire, c'est prendre une bonne tasse de thé anglais. Il me présenta à sa femme Yvette et à son fils Gilbert. Ils me procurèrent des vêtements civils décents et des chaussures. [...] et firent venir un médecin (le docteur Victor Lesage) [...] Je passai dix jours chez eux. Pendant mon séjour, une petite dame arriva (Madame Balési) habillée d'un long manteau noir. [...] elle pouvait avoir environ 70 ans. Elle me montra fièrement une médaille qui lui avait été décernée par le roi Georges V après la 1<sup>ère</sup> Guerre quand elle travaillait avec l'infirmière Edith Cawell (la tombe de madame Henriette Balési se trouve au vieux cimetière). Janssoone produisit pour moi une carte d'identité au nom de Petit Georges. [...] il me confia que la petite dame au manteau noir était appelée Madame Souris et tenait un café dans le coron de Viesly. [...] Au 9<sup>ème</sup> jour de mon séjour, Janssoone me dit que je partirai par le train pour Paris le lendemain, samedi 24 juillet. [...] De bonne heure, une camionnette arriva [...] j'entrai rapidement à l'arrière de la voiture [...] et découvris qu'elle contenait déjà 2 pilotes de la R.A.F. ».



1943 - «Une bonne tasse de thé anglais» avec l'aviateur Smoker

Convoyés jusque Bapaume, les évadés tentent de rejoindre la frontière espagnole. Smoker est arrêté dans le train à Bordeaux. Les Russes libèrent son Stalag le 23 avril 1945.

### Lucien Janssoone membre de l'Organisation Civile et Militaire

Au printemps 1942, Léonce Bajart, Victor Cordonnier, André Maillez et Lucien Janssoone se concertent à l'initiative de Gaston Dassonville, ancien officier de 14-18 « pour se tracer une ligne de conduite face à l'occupant ». Au cours de leurs premières réunions hebdomadaires, rue Curie, « tous conviennent de la nécessité de relever les agissements de ceux qui, à Caudry, entretiennent avec l'occupant, des relations d'une nature quelconque ».

Ce groupe entre en contact avec le commandant Richez, nouveau chef de l'Organisation Civile et Militaire pour le sud du département. Capitaine sorti du rang pendant la 1<sup>ère</sup> guerre, Richez entre en résistance dans les réseaux du Colonel Remy dès son retour de captivité en 1941. (Au Cateau, la place du Musée porte son nom).

L'O.C.M. fondée à Paris fin 40, relève du BCRA et réunit des anciens de l'armée et des civils issus de la Confrérie des Travailleurs Intellectuels. A partir de février 42, par l'intermédiaire du Commandant Richez, l'O.C.M. recrute, par relations personnelles, dans l'Avesnois et le Catésis.

Préparer un soulèvement général et discipliné des résistants dans les jours qui précéderont l'arrivée des libérateurs constitue le but final du mouvement.

Les moyens employés concernent tous les aspects de la lutte clandestine. La nature et l'ampleur de cette lutte évolueront avec la situation militaire et l'état d'esprit de la population.

Faute de documentation plus complète, nous ne pouvons que citer quelques exemples des objectifs de l'organisation :

- Informer Londres sur l'état d'esprit de la population, sur de Gaulle et Vichy ; sur son attitude face à l'occupant et ses réactions devant les attentats des F.T.P. C'est la première tâche que se fixent Dassonville et ses amis.
- Renseigner sur les emplacements d'objectifs militaires. La station radiogoniométrique de Croix-Caluyau permet le repérage et la poursuite des avions alliés. Elle est bombardée. (Ses vestiges se dressent encore à la sortie du village en direction de Vendegies-au-Bois).
- Noyauter l'administration par le biais des secrétaires de mairie qui fourniront faux-papiers et tickets de rationnement pour les clandestins. L'interprète de la Kommandantur de Caudry, Paul Tavernier devient l'informateur privilégié de Gaston Dassonville.
- Venir en aide aux réfractaires du Service du Travail Obligatoire. Après la période

du volontariat et celle de la Relève qui ne répondront pas, tant s'en faut, aux attentes allemandes, l'obligation de travailler dans les usines du Reich s'impose aux jeunes gens des classes 40 à 42 à partir de février 43. Il faut aider ces hommes à partir vers les régions de maquis sinon leur procurer des fausses cartes de travail et des tickets de rationnement. Alfred Mélayers donnera plus de cent mille francs ; Pruvost de la ferme d'Aulicourt et Marcel Drombry fourniront du ravitaillement ; Faubert collectera de l'argent auprès des patrons ; le Docteur Waxin établira de faux certificats médicaux. Marcel Drombry sera un moment incarcéré après l'arrestation de Janssoone ; Faubert devra se cacher dans le voisinage. (Faubert est le grand-père de Gérard Bezin).

- Armer la résistance en relation avec le Bureau des Opérations Aériennes : repérer les terrains ; former les équipes de réception des parachutages d'explosifs et d'armes individuelles. L'environnement immédiat de Caudry se prête moins à ce genre d'opération que la Thiérache et la Picardie voisines. Le monument des Fermes d'Andigny, à la lisière de la forêt de Mennevret rappelle le 1<sup>er</sup> parachutage de l'Aisne.

En Avesnois, ce n'est qu'en octobre 43 que l'on enregistre le premier succès. On parle d'une tentative avortée dans la plaine d'Aulicourt.

- Après l'arrestation de Lucien Janssoone, son fils poursuivra son action dans cette branche de la résistance.

- Fin août 44, alors que Lucien Janssoone vient d'être fusillé sous les murs d'une citadelle allemande, les alliés progressent rapidement vers le nord. Les missions de l'O.C.M. changent de nature :

- Préparer, discipliner et commander la résistance armée à l'approche des Américains.

- Protéger les usines et les ouvrages d'art indispensables au redémarrage du pays. Gaston Dassonville parvient ainsi à dissuader de jeunes Caudrésiens de faire sauter le pont de la gare au matin du 3 Septembre 44.

-Préparer les lendemains de la Libération ne constitue pas la moindre des préoccupations des membres de l'O.C.M. à mesure que s'approche l'heure de la délivrance : maintenir l'ordre ; éviter les règlements de compte sauvages, arrêter les traîtres.

- Le 4 Septembre 1944, 250 prisonniers allemands sont internés dans l'école de la rue Zola. Viendront les rejoindre ces malheureuses femmes tondues au balcon de l'hôtel de ville. Les acteurs du marché noir (pas tous) et les collabos seront déferés devant les tribunaux. Il n'y aura pas à Caudry d'exécution sommaire. Gaston Dassonville, chef de l'O.C.M., témoignera devant la Cour de Justice de la Seine au procès de 2 Caudrésiens. Ils étaient impliqués dans l'affaire de l'Avenue Foch : on les accuse d'actes de torture et de dénonciations de résistants dont, peut-être, Lucien Janssoone. Ils seront fusillés au fort de Montrouge le 10 avril 1945. ( Là-même où dans 2 semaines sera interné le Maréchal Pétain, retour d'Allemagne).



Cette énumération en forme d'inventaire peut surprendre. Aucune spécialisation ne s'impose au résistant ; propagande, renseignements, éviation, stockages s'accomplissent simultanément pour des organisations différentes.

Dialogue a consacré un article au sauvetage d'un pilote canadien par la Famille Mely et Monsieur Lefebvre, maire d'Audencourt.

### L'arrestation de Lucien Janssoone

En Mai 42, pendant une absence de son chef de bureau, l'interprète auprès de la Kommandantur Paul Tavernier parvient à prendre connaissance d'un document confidentiel. Il informe aussitôt les responsables de l'O.C.M. de l'arrestation prochaine du maire, Auguste Beauvillain et de la filature dont sont l'objet plusieurs Caudrésiens dont Lucien Janssoone. Il fournit au cours du même entretien les noms des visiteurs assidus des Allemands, des rabatteurs et des fournisseurs de tulle. Gaston Dassonville en copie la liste.

L'arrestation de Janssoone quelques jours plus tard, confirme les dires de l'informateur. Cependant, grâce à l'intervention de « relations influentes » il est bientôt libéré.

Les mêmes délateurs stipendiés reviendront à la charge l'année suivante. Pendant leur procès on apprendra que non contents de se livrer à l'achat massif de tulle pour l'armée allemande, ils parvinrent à infiltrer les réseaux de parachutage. Par la torture d'un agent d'origine canadienne, ils obtinrent les codes radio permettant de correspondre avec le BOA, firent intercepter le matériel largué et capturer les équipes de récupération. Ils avouèrent écouter les messages de Radio-Londres chez une parente, voisine de Lucien Janssoone...

Paul Tavernier prévient la Résistance de l'imminence d'une nouvelle arrestation. « Janssoone attend calmement la police allemande ». Les avis de la Kommandantur placardés aux coins des rues ne laissent aucun doute sur le sort réservé à la famille d'un fuyard.

Gilbert Janssoone raconte à son petit-fils : « Le 14 décembre 43, à 6h30 du matin, la sonnette retentit au 12 de la rue Emile Zola. La Feldgendarmerie de Cambrai a reçu ordre d'y arrêter un dénommé Janssoone, elle en trouve deux, le père et le fils. Elle nous emmène, sans brutalité, à son siège, 12 rue des Chaudronniers [...]. Dans le courant de l'après-midi elle emmène mon cher papa à la prison de Loos-les-Lille. [...] Au moment de la séparation, il me prit par les épaules, me regarda droit dans les yeux et me dit d'un ton ferme, énergique – continuez ! ce que nous fîmes ».

Incarcéré dans le quartier des « terroristes », ses interrogatoires se déroulent tantôt dans une salle de la prison, tantôt dans les locaux de la Gestapo rue François de Badts à la Madeleine. Kurt Kohl, célèbre par sa perfidie et sa violence, dirige les opérations. Kohl allait trouver une mort violente quelques jours plus tard au cours de

l'arrestation d'un résistant FTP. « Ce jour là, 29 décembre, on danse dans les cellules de Loos ».

Anatole Douay, interprète bénévole, relate, dans un document dactylographié daté du 20 mars 45, son intervention à la demande de Madame Janssoone, en faveur de son mari.

Ce Bertrésien était auparavant intervenu, avec quelque succès, dans des affaires impliquant des Caudrésiens : les frères Deudon, Pierre Pappé, Gaston Pruvost, Marcel Drombry et le Docteur Hutin, chirurgien de la clinique du Cateau.

Avec la complicité du Capitaine Karnopp, attaché d'origine alsacienne à la Kommandantur de Cambrai, Douay parvient à rencontrer à plusieurs reprises le prisonnier.

« Lors de notre première entrevue, il me déclara textuellement, avec une énergie extraordinaire et en se frappant la poitrine – Moi, j'ai déclaré à Kohl que j'avais agi par patriotisme. Je lui donnais mon point de vue sur sa défense, essayant ainsi de modifier sa position. [...] Jamais je n'ai rencontré un homme aussi énergique pour braver ainsi le tortionnaire Kohl ».

« Sur recommandation de Karnopp, je fus reçu par le président du tribunal allemand de Lille. Je lui présentai une requête personnelle en Allemand corrigée par Karnopp et pus développer verbalement cette requête. Il me fut permis d'affirmer que l'exécution de Monsieur Janssoone, en lui donnant l'auréole du martyr, aurait une répercussion très profonde parmi la population française où l'accusé était très connu, très estimé et très aimé pour ses grandes qualités de charité et de philanthropie ».

Le 12 mai 44, Lucien Janssoone et une dizaine d'autres internés politiques sont condamnés à mort par le tribunal de la Luftwaffe, siégeant boulevard Vauban à Lille.

Tout fut tenté pour que leur peine soit commuée. Le 15 mai, le maire et le conseil municipal du Cateau s'adressent au préfet régional Carles. Ils lui font part de l'émotion produite dans la population par le verdict du tribunal qui condamne à mort 5 de leurs concitoyens et 5 autres personnes de la région dont Lucien Janssoone et Robert Lefebvre (en 1945, l'abbé Lefebvre, enseignant au Collège Notre Dame de Cambrai publiera dans un opuscule « *Cellule 16* » le récit de son incarcération à Loos). Ils se disent convaincus que tous n'ont obéi qu'à des sentiments de compassion et d'humanité. Ils sont persuadés que leur exécution n'aura d'autre résultat que plonger des familles dans le malheur mais, qu'en revanche, la clémence contribuerait à la pacification et à la réconciliation. Ils « supplient le préfet d'intervenir pour que leur peine soit commuée en une peine moins sévère et qu'ils obtiennent tous la grâce de la vie ».

Roger Lee, dans son ouvrage « *Parmi d'autres* » écrit : « une rançon de 220 000 francs fut versée par Alfred Mélayers dans cet espoir ».

Anatole Douay conclut sa lettre. « Quelques

temps après, la nouvelle arrivait téléphoniquement de Lille que la peine de mort était, sur proposition faite à Berlin aux autorités suprêmes, changée en déportation en Allemagne ».

Dans les jours qui suivent le 16 mai, Lucien Janssoone est transféré, après un passage à la prison Saint-Gilles de Bruxelles, dans la forteresse de Diez sur Lahn, à 30 km à l'est de Coblenze.



Le 23 Août à l'aube dans une sablière voisine de sa prison, il est fusillé avec ses compagnons de lutte Jules Thuru et Théophile Boyer, au mépris le plus inique de la mesure de clémence dont il bénéficiait. Le commandant de la citadelle, auteur de ce crime jugea opportun, à l'approche des alliés, de se constituer prisonnier des Américains. Aida-t-il à leur progression, dénonça-t-il quelques congénères ? Il trouva grâce devant un tribunal et n'écopa que d'une peine de prison de courte durée.

Le corps de Lucien Janssoone est enterré dans le carré des fusillés contigu du cimetière de l'est de Diez.

### Décembre 43 – décembre 45, une longue attente

A dater de sa condamnation à la déportation en Mai 44, sa famille reste sans aucune nouvelle.

La 5<sup>ème</sup> division blindée américaine libère Caudry le 3 Septembre. Fin Mars 45, l'armée Patton franchit le Rhin au sud de Coblenze. Quand s'ouvrent les portes de la forteresse de Diez, Lucien Janssoone est mort depuis 7 mois.

En Mai et Juin, on assiste au retour massif des prisonniers libérés par les alliés. Ceux que délivrent les Russes rentrent plus tard après un long périple par Odessa. Chaque jour, la famille attend son déporté sinon de ses nouvelles par un co-détenu. Chaque jour, la presse publie de pleines pages de messages et de demandes de renseignements.

A l'automne, reviennent les derniers captifs. L'espoir de la famille de le revoir vivant s'amenuise.

Fin Décembre 45, la presse annonce sa mort. « Monsieur Janssoone, courageux résistant, n'est plus. On a retrouvé sa tombe en Allemagne. Depuis des mois tout espoir était hélas perdu de le voir rentrer de sa longue déportation. Ce n'est que ces jours derniers que sa sépulture fut découverte dans le cimetière de la ville de Diez-sur-Lahn en Hesse-Nassau ».



## Le souvenir de Lucien Janssoone

Au registre des délibérations du conseil municipal à la date du 29 Décembre 45 figure « Une demande de concession, au vieux cimetière, de Madame Janssoone pour son mari. Le Conseil Municipal décide d'accorder à Madame Janssoone ainsi qu'aux familles de ceux qui, civils entrés dans la Résistance, sont morts des sévices de l'ennemi, une concession à perpétuité gratuite au nouveau cimetière ». Le maire, Maurice Lefebvre rapporte qu'« il a assisté à une réunion du Comité Caudrésien de Libération qui s'est donné pour but d'honorer la mémoire de Monsieur Janssoone. Y assistaient des membres de l'Organisation Civile et Militaire, Messieurs Mélayers, Cordonnier et Bracq ainsi que les directeurs des écoles publiques. Il a été décidé de demander au conseil municipal de donner le nom de Lucien Janssoone à l'école Jules Ferry [...] une plaque commémorative, par souscription, serait apposée à l'école et une rue porterait son nom ». Le Conseil approuve le changement de nom de l'école, une participation à la souscription et propose de donner le nom de Janssoone à la rue de la Paix.

Le 27 juillet 46, le conseil reviendra sur cette dernière proposition. La rue de la Paix restera rue de la Paix.

Madame Janssoone et son fils se rendent à plusieurs reprises sur la tombe de leur disparu. Leur émotion est grande de la trouver au milieu du sinistre carré des fusillés mystérieusement fleuri, par une main inconnue.



Dans le carré des fusillés du cimetière de Diez

La famille garde aujourd'hui, pieusement, les clichés du cimetière, de la forteresse et du lieu de l'exécution.

A l'initiative de la mairie, sous la présidence de Victor Cordonnier et de Léonce Bajart, le Comité Janssoone rassemble les fonds pour « l'érection d'un monument qui trouverait sa place dans la cour de l'école que Janssoone dirigea pendant 10 ans ». La réalisation du médaillon à l'effigie du héros de la Résistance est confiée au sculpteur Valenciennois A. Bottiaux (Prix de Rome, directeur des Beaux-Arts de Valenciennes).

Le registre d'état-civil de Caudry porte, à la date du 28 août 46, la transcription de l'acte de décès.

Le 11 novembre 46, Maurice Lefebvre, maire depuis les élections de mai 45, préside une cérémonie du souvenir rue Zola.

Le dimanche 16 mai 48 se déroule l'inauguration du monument Janssoone. « La cour est trop petite pour accueillir les 3 000 personnes qui défilèrent dans les rues de Caudry, de l'hôtel de ville à l'école. Victor Cordonnier, au nom du Comité évoque avec émotion, le souvenir du martyr de la Résistance avant de remettre le monument à la ville ».



Inauguration de la Stèle à la mémoire de Lucien Janssoone dans la cour de l'école rue Zola

Le dimanche 19 septembre, une foule nombreuse défile devant la dépouille de Lucien Janssoone déposée depuis la veille dans une chapelle ardente dressée dans la cour de l'école.

« Sur le cercueil : une énorme croix de lorraine aux couleurs nationales en fleurs naturelles et un coussin sur lequel sont épinglées les décorations du défunt : la Croix de Guerre, la médaille de la Résistance et la médaille d'argent des instituteurs. [...] Toute la population caudrésienne, sans distinction de classes, d'opinions ou de croyances, s'associe à la suprême et grandiose cérémonie en souvenir de Lucien Janssoone, héros et martyr ».



Foule rassemblée devant le monument aux morts lors des funérailles.

Au journal officiel du 7 mai 53 paraît le décret : Capitaine Lucien Janssoone, carte de déporté de la Résistance 1.002.06.575 ; carte de combattant volontaire 009 855 ; Croix de Guerre ; Médaille de la Résistance avec rosette ; Chevalier de la Légion d'Honneur.



Certificat de gratitude pour services rendus aux pilotes du Commonwealth - signé du maréchal de l'armée de l'air Tedder

Le nom de Janssoone figure sur le monument érigé dans la cour de l'École Normale de Douai, à la mémoire des instituteurs morts pour la France. Ce monument représente « Hercule étouffant le lion de Némée », le premier des douze travaux du héros mythologique.

Nous ignorons la date exacte de la translation de son monument qui occupe aujourd'hui, fort justement la façade de l'école. Le médaillon en bronze nous le représente tel qu'il était peu avant son arrestation. Le marbre porte l'inscription :

**« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. Quelle victoire sa vie. Lucien Janssoone, directeur de cette école de 1933 à 1944. Résistant O.C.M., Capitaine des forces françaises combattantes de l'intérieur, fusillé par les Nazis à Diez sur Lahn le 23 Août 1944 ».**

Claude Doyer,  
le 14 décembre 2013.

Il revenait au Bulletin Municipal de rendre hommage à Lucien Janssoone à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Caudry.





le défilé des Champs Elysées le 11 Novembre 1944

## Un Caudrésien, Parachutiste de la France Libre, Guy JACTEL

par Bernard LEVEAUX

Caudry a ses héros et malheureusement ses victimes, dont les noms sont cités en particulier le jour anniversaire de la libération de la ville en 1944 et à l'occasion d'autres manifestations patriotiques. A quelques mois du soixante dixième anniversaire du débarquement le 6 juin 1944, il est bon ici, de rappeler le destin d'un très jeune et méconnu Caudrésien **Guy JACTEL**, qui fut l'un de ces fameux Français Libres du Général de Gaulle et qui participa à cette seconde guerre Mondiale.

**Guy JACTEL** est né le 3 novembre 1926 à Versailles où sa mère s'était retirée chez ses beaux parents afin d'accoucher. Il est le fils de Jean, Désiré, Cyrille **JACTEL** et de Germaine, Alice, Odile **BODHUIN**. La famille **BODHUIN** possède à l'époque une fabrique de tulle à Caudry, au 70 du boulevard Jean Jaurès. Jean **JACTEL** reprend la suite de ses beaux parents et s'installe rue de Saint Quentin à Caudry au numéro 24. Guy grandira donc à Caudry. Naîtra ensuite un second fils, Jean en 1933, décédé accidentellement en 1955. Les parents décéderont tous deux en 1973 et reposent, ainsi que leur fils, dans le caveau familial de l'ancien cimetière de Caudry. Guy **JACTEL**, quant à lui, est décédé le 25 septembre 1980 à **MORGES** en Suisse où il s'était retiré et où il repose.

Le 10 mai 1940, lors de l'invasion de la France par les troupes allemandes, Guy **JACTEL** n'a encore que treize ans et demi ; la famille évacue vers la Bretagne dans la région de **SAINT NAZAIRE**. C'est déjà un grand garçon par la taille, près de un mètre soixante. Ayant les occupants en horreur, il organise, à quatorze ans, son

propre réseau de résistance ; nous sommes début 1941. Avec des enfants de son âge, il exploite la nonchalance de l'occupant pour commettre des actes de sabotage à la mesure de ses moyens : poignées de sable dans les tubes de canons ou dans les réservoirs de véhicules, vols de culasses d'armes automatiques, pillage des réserves de nourriture dans les villas réquisitionnées par les officiers allemands qui affectionnent les plages bretonnes.

La *Gestapo* de **SAINT-NAZAIRE** est sur le point de l'arrêter lorsqu'un sous-officier de la *Wehrmacht* avise ses parents du danger qu'il court, compte tenu de son jeune âge. Profitant des dispositions de l'époque qui permettent aux jeunes français de moins de quinze ans qui habitent les zones dangereuses de gagner l'Algérie en zone non occupée, son père décide de l'envoyer au centre d'accueil Georges Guynemer à **BOUFARIK**, à une vingtaine de kilomètres d'**ALGER**. Arrivé en Algérie, après des mois d'éducation qu'il trouve stérile, renonçant à terminer sa scolarité obligatoire, Guy **JACTEL** profite de sa grande taille et de la confusion qui règne à l'époque après le débarquement américain en Afrique du Nord, pour entrer à l'École de Cavalerie d'**HUSSEIN DEY** à Alger. Il est très sensible aux discours du Général **DE GAULLE** relayés par des cadres militaire recruteurs et le 28 juin 1943, il s'engage comme volontaire pour la durée de la guerre dans les Forces Françaises Libres, engagement à **TRIPOLI** (Cyrénaïque – Libye) au titre du 3<sup>ème</sup> Bataillon d'Infanterie Aérienne, dénomination donnée aux parachutistes. Il effectue son service militaire (pour mémoire) du 28 juin au 3 septembre 1943, date où il atteint

l'âge de 17 ans. Avec d'autres volontaires, il embarque le 25 novembre 1943 à destination de l'Angleterre qu'il atteint le 2 décembre 1943 ; il est muté au 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie qui deviendra 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs parachutistes puis 4<sup>ème</sup> S.A.S. (Spécial Air Service) dépendant de l'Armée britannique mais faisant partie des Forces Françaises Libres, le fameux « **Bataillon du Ciel** » commandé par le Colonel **BOURGOIN** dont l'histoire fut si bien racontée dans le livre de Joseph **KESSEL** ainsi que par un film célèbre. Après un rapide entraînement au Centre d'entraînement de **RINGWAY**, il est breveté parachutiste le 25 décembre 1943. Ensuite, ce sont six mois de très dur entraînement en préparation du débarquement.



Guy JACTEL,  
un « para » de la France Libre



Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, les premiers parachutistes français sont largués sur la Bretagne. Guy **JACTEL** ne touche le sol français que dans la nuit du 10 au 11 juin ; il fait partie de l'équipe de commandement et santé derrière le Colonel **BOURGOIN** auquel les britanniques ont fait la faveur de le doter d'un parachute tricolore ! Environ 150 parachutistes ont été largués sur le célèbre maquis de SAINT MARCEL où sont rassemblés 1500 puis 2000 maquisards qu'il faut encadrer, armer avec le matériel parachuté, puis instruire. C'est l'attaque du maquis de SAINT MARCEL par les Allemands puis son éclatement. Pendant deux mois, Guy **JACTEL** avec ses camarades et des maquisards F.F.I va harceler les troupes allemandes et organiser des missions de sabotage. **Une première citation à l'Ordre de la Division avec attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent** vient récompenser ce valeureux combattant. Il faut savoir que sur les 450 hommes du Bataillon parachutés sur la Bretagne pendant l'opération « **DINGSON** » seuls 200 survivront au bout de deux mois de combat acharné.

### Guy JACTEL plus jeune « para » de la France Libre !

Au moment du débarquement, il est tout à fait possible et pratiquement confirmé, d'après notre enquête, que Guy JACTEL fut le plus jeune du 4<sup>ème</sup> Bataillon S.A.S. à être parachuté. Dans le temps, la France Libre compta de très jeunes gens engagés chez les parachutistes.

A partir de la fin août, les deux Bataillons S.A.S. français sont engagés sur des jeeps armées afin de continuer à harceler et désorganiser les troupes allemandes remontant du Sud de la France, afin d'échapper et regagner si possible l'Allemagne ; ces troupes sont toutefois très combattives, ce sera l'opération « **SPENCER** ». Au cours de cette mission, Guy **JACTEL** s'illustre en anéantissant un état-major allemand ; c'est **sa seconde citation avec attribution de la croix de Guerre avec palme**.

L'occupation de la France touche à sa fin (à part l'Alsace). Le 4<sup>ème</sup> Bataillon S.A.S. se regroupe à ESTERNAY dans la Marne et a l'honneur de défilé devant le Général **DE GAULLE** le 11 novembre 1944 sur les Champs Elysées à PARIS. Guy **JACTEL** défile au premier rang, à droite du porte-fanion de son « Squadron ».

Soudain, vers la mi-décembre, les Allemands déclenchent l'offensive des Ardennes en Belgique. Les troupes américaines, surprises, débordées, font appel aux parachutistes



Guy JACTEL  
mitrailleur sur jeep armée

français qui se trouvent encore dans la Marne et c'est là un fait méconnu, mais 187 parachutistes français monteront vers la Belgique et participeront très activement en qualité d'éclaireurs motorisés à cette bataille des Ardennes qui durera un peu plus d'un mois. Guy **JACTEL** aura une nouvelle fois l'occasion de s'y illustrer et obtiendra **sa troisième citation à l'ordre du Corps d'Armée (annexe) qui comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil**, ceci pour avoir pris possession avec sept de ses camarades de la petite ville de SAINT HUBERT (Belgique) occupée par les Allemands, avoir fait des prisonniers et capturé une chenillette en état de marche.

Début mars 1945, l'ensemble des deux Bataillons de la Brigade S.A.S. rejoint l'Angleterre, la guerre n'est pas terminée, les parachutistes complètent leurs effectifs et se rééquipent en matériel, l'entraînement continu. Le 27 avril au soir, l'ensemble de la Brigade de parachutistes S.A.S. française, soit un peu plus de 700 hommes, est larguée dans le Nord de la Hollande, c'est l'opération « **AMHERST** ». Il s'agit cette fois de conserver plutôt que de détruire les nombreux ponts dans le pays coupé de canaux, afin de faciliter la progression vers le Nord de l'Allemagne d'une division canadienne. Les Français se heurtent à des parachutistes allemands et des S.S. néerlandais encore très combattifs. Ils subiront de nombreuses pertes car, comme à ARNHEM, les Canadiens qui devaient arriver quarante-huit heures après le largage, n'arriveront que cinq à dix jours après. La Brigade française S.A.S. est à nouveau rapatriée en Angleterre où sonne, le 8 mai 1945, l'armistice. Le second conflit mondial est terminé. Guy **JACTEL** a terminé sa première guerre, il a dix-huit ans et demi ! C'est déjà un héros !

Il appartient à ces volontaires reconnus qui ont choisi officiellement la France Libre.

La carrière militaire de Guy **JACTEL** ne s'arrête pas ici. En 1951 il se porte volontaire et s'engage au sein du Bataillon français de l'O.N.U qui se bat en Corée contre les Nord Coréens et les Chinois, il y passera seize mois, participera entre autres aux combats de « Crève-cœur », où le Bataillon français se couvre de gloire, où Guy **JACTEL** est blessé et obtient une quatrième citation.

En 1956 il est rappelé pour l'Algérie au sein du 1er puis du 14<sup>ème</sup> R.C.P. Régiment de Chasseurs Parachutistes. Après avoir fait l'école de SAINT MAIXENT, il sera rattaché pendant cinq années aux affaires algériennes et commandera une S.A.S, Section Administrative et de Santé ou Spécialisée au Sud de la grande KABYLIE, il termine cette guerre d'Algérie au grade de Lieutenant : **CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR ET TITULAIRE DE LA MEDAILLE MILITAIRE**, Croix de Guerre 39/45, Croix de Guerre T.O.E, Croix de la valeur militaire, Médaille Commémorative des Services Volontaires de la France Libre.



**Bernard LEVEAUX**

Président du Comité du Cambrésis  
des Membres de la Légion d'Honneur.





# Commémoration de la Première Guerre Mondiale

## Calendrier prévisionnel des manifestations 2014

### Du 24 Août au 11 Novembre :

Exposition Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui (local de l'association ouvert de 15h à 18h tous les jours sauf le mardi et le dimanche sur rendez-vous)

« Caudry avant 1914 et le début de la Guerre » + Modélisation : M. VREVIN.

### 26 Août :

- 15h : Visite sur le terrain du Chemin de Beaumont

Guide : Docteur DOYER, historien local.

Rendez-vous sur place dans le chemin.

- 17h30 : Défilé et commémoration officielle aux cimetières britannique (rue du Souvenir) puis français (rue A. Briand). Avec la participation de Somme Battlefield Pipe Band, Place du Général de Gaulle.

- 18h30 : Commémoration au Monument aux Morts, Place de Gaulle.

- 19h : Inauguration Espace de Vie Historique, Place des Mantilles.

### 28 Août :

Conférence de M. Alain Gibot, membre de l'association des Dragons du Cambrésis, aux Ateliers Culturels, 21 rue Jacquard à 20h. Thème : la bataille de Le Cateau-en-Cambrésis.

### 31 Août :

Visite guidée à bicyclette des champs de Bataille par le Docteur DOYER, historien local, du Cateau à Esnes (25 km à vélo). Renseignements et inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme\* - Tél. : 03.27.70.09.67. Rendez-vous à 9h en face du Musée Matisse.

### 03 Octobre :

Conférence de M. DELVA, collectionneur, association Dragon du Cambrésis - Thème : « Vie quotidienne et souffrances du Poilu » à l'auditorium + expo photos aux Ateliers Culturels, 21 rue Jacquard.

### 17 Octobre à 20h :

Conférence de M. PAVY « Origine de la Guerre 14 » au grenier de la Bibliothèque municipale, rue Victor Hugo.

### Semaine du 11 Novembre :

Cinéma Le Millénium Place des Mantilles - Programmation en rapport avec la Guerre 14-18. (en cours)

### 11 Novembre :

Modélisation de la bataille du Cateau + film 3D : à l'auditorium des Ateliers Culturels, 21 rue Jacquard à Caudry. Par M. VREVIN, consultant INRAP.

Commémoration officielle du 11 Novembre Inauguration, modélisation.

15h30, conférence de M. VREVIN

### **Pour tout renseignement**

Office de Tourisme\*

Place de Gaulle

59540 CAUDRY

Email : [accueil@otsi.caudry.fr](mailto:accueil@otsi.caudry.fr)

Tél. : 03.27.70.09.67

Fax : 03.27.70.09.68



# La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

verte

## édito

Avec le beau temps, les pics de pollution aux particules fines se multiplient actuellement en France, jusqu'à atteindre un seuil d'alerte dans certaines régions, car ces micro-poussières en suspension dans l'air, tant extérieur qu'intérieur aux bâtiments, sont potentiellement dangereuses ; on observe des effets sur la santé aussi bien suite à une exposition à court terme qu'à long terme, comme le précise l'OMS, qui a classifié en octobre 2013 la pollution atmosphérique comme cancérigène.

Nous pouvons être différemment touchés par cette pollution de l'air, les plus vulnérables étant les enfants, les personnes âgées et les ménages à revenus faibles. En l'occurrence, notre intérêt est de respecter les alertes et les consignes adressées par le Préfet.



## Le portrait du mois Le pic vert *Picus viridis*

Ordre : piciformes  
Famille : picidés  
Longueur : 33 cm  
Envergure : 40 à 42 cm  
Poids 180 à 220g  
Longévité : 7 ans  
Origine : européenne

**Description** : cet oiseau au corps trapu, possède un plumage vert brillant au dessus et gris-vert en dessous. Le croupion est jaune. Sur la tête, la calotte est rouge vif depuis le front jusqu'à la nuque. Le tour de l'œil est noir. Chez le mâle, de chaque côté du bec, une tache rouge encadrée de noir dessine une moustache.

Celle-ci est entièrement noire chez la femelle. Ses ongles recourbés lui permettent de grimper le long des troncs d'arbres. Prenant appui sur sa queue robuste, il effectue de petits sauts.

**Habitat** : l'espèce affectionne les vergers, les bosquets, les haies avec des arbres, mais aussi les lisières des forêts et les bois clairs, situés à côté de prairies qui lui sont indispensables. On peut aussi le trouver dans les parcs et les grands jardins. C'est pourquoi, si vous venez vous promener chez nous, vous aurez peut-être la chance de le croiser au détour d'un chemin.



Pour tout renseignement ou réservation,  
contactez le secrétariat au tél/fax : 03 27 85 27 67  
contact@valdurriot.fr / <http://www.valdurriot.fr>

**Mœurs** : c'est un oiseau timide et solitaire. Très craintif, il s'envole dès qu'il est dérangé en poussant un cri caractéristique, ressemblant à un éclat de rire moqueur. Son vol est lourd et onduleux. On a parfois l'impression que l'oiseau va s'écraser au sol.

**Reproduction** : d'avril à juillet Le couple creuse une cavité dans un tronc d'arbre de préférence dépérissant et tapisse le fond de copeaux pour former le nid. La femelle pond de 5 à 7 œufs, qu'elle couve alternativement avec le mâle pendant 15 à 17 jours. Les jeunes éclosent la peau nue et aveugles. Les deux parents les nourrissent, essentiellement de fourmis et de leurs nymphes. Les jeunes quittent la cavité après 18 à 21 jours, puis se tiennent encore quelque temps dans le voisinage du trou, à l'intérieur duquel ils se réfugient la nuit.

**Régime alimentaire** : Son bec, puissant et lourd, contient une longue langue (environ 10 cm) dont l'extrémité aplatie, enduite de salive, peut atteindre les insectes vivant dans les cavités du sol et du bois. Bien qu'il soit souvent sur les arbres, le pic vert se nourrit principalement à terre. Contrairement aux autres espèces de pics, il tambourine rarement le tronc des arbres. Il avance sur le sol en sautillant à la recherche de fourmières. Si sa nourriture se compose surtout d'insectes, il la complète aussi de graines et de baies. Par grand gel, lorsque les fourmières sont difficiles à éventrer, il s'attaque parfois aux ruches dans lesquelles il pratique des trous afin d'en extraire les occupants. Il s'attaque aussi parfois aux niochirs.

Note : on dit souvent qu'il apporte la pluie, ce qui lui vaut en certains endroits le surnom d'«oiseau de pluie» ou encore «pleupleu».





## La vie de nos ÉTANGS ■

Voici maintenant plusieurs mois qu'un nouvel arrivant a élu domicile dans notre grand étang. Malheureusement, si nous accueillons toujours avec plaisir de nouveaux pensionnaires, dans ce cas précis nous aurions préféré nous passer de cette espèce considérée comme nuisible : le poisson chat commun (nom scientifique : *Ictalurus melas*).

Il n'existe pas moins de 45 espèces de poissons chats dans le monde, dont 3 espèces seulement sont présentes en Europe. Originaire de l'Amérique du Nord, le poisson chat est bien implanté en France, et ce depuis 1950. À l'origine, il se serait échappé des aquariums du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris pour coloniser la Seine, via les égouts.



Mesurant jusqu'à 60cm pour 2kg, mais en général de 15 à 20cm pour 150g, ce poisson à peau nue (sans écaille) possède une tête large et aplatie avec une grande bouche entourée de 8 barbillons, rappelant les moustaches d'un chat, d'où son nom.

Mais attention, si le nom de l'animal vous évoque quelques douces caresses félines, ne vous fiez pas aux apparences car qui s'y frotte s'y pique !. En effet, ses nageoires pectorales et dorsales sont précédées d'un aiguillon acéré.

Il convient donc de manier ce poisson avec précaution car il peut occasionner des piqûres douloureuses.

Le poisson chat vit, posé sur le fond, en groupes parfois très importants. Son activité est essentiellement nocturne. Particulièrement vorace, il mange tout ce qui passe à sa portée y compris les œufs des autres poissons. Très résistant (supportant le manque d'oxygène, il peut s'envaser en période de sécheresse) et prolifique, il s'adapte facilement et colonise les milieux calmes et chauds dans lesquels il ne rencontre pas de prédateurs. Sa nuisance réside surtout dans le fait qu'il est un redoutable compétiteur qui limite les ressources alimentaires des autres espèces de poissons. Cette espèce figure sur la liste des espèces de poissons, susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques dans les eaux et dont l'introduction dans ces eaux est, de ce fait interdite.

Sa reproduction se déroule d'avril à juin (eau à 18°C). Les œufs déposés sur un fond sableux ou vaseux sont protégés par le couple. Une fois éclos, les jeunes vont rester groupés, formant des boules noires et mouvantes. Un bon moyen de contrôle des populations consiste d'ailleurs à éliminer ces boules grâce à une simple épuisette à mailles fines.



### Avis aux PÊCHEURS ■

Dorénavant, afin de satisfaire à la demande de nos amis les pêcheurs, la Base de Loisirs effectue deux rempoissonnements hebdomadaires au lieu d'un seul.

La journée de pêche est maintenant au tarif de 9 euros (au lieu de 8.50 euros).

La carte 5 journées de pêche (dont une journée gratuite) est au tarif de 36 euros.

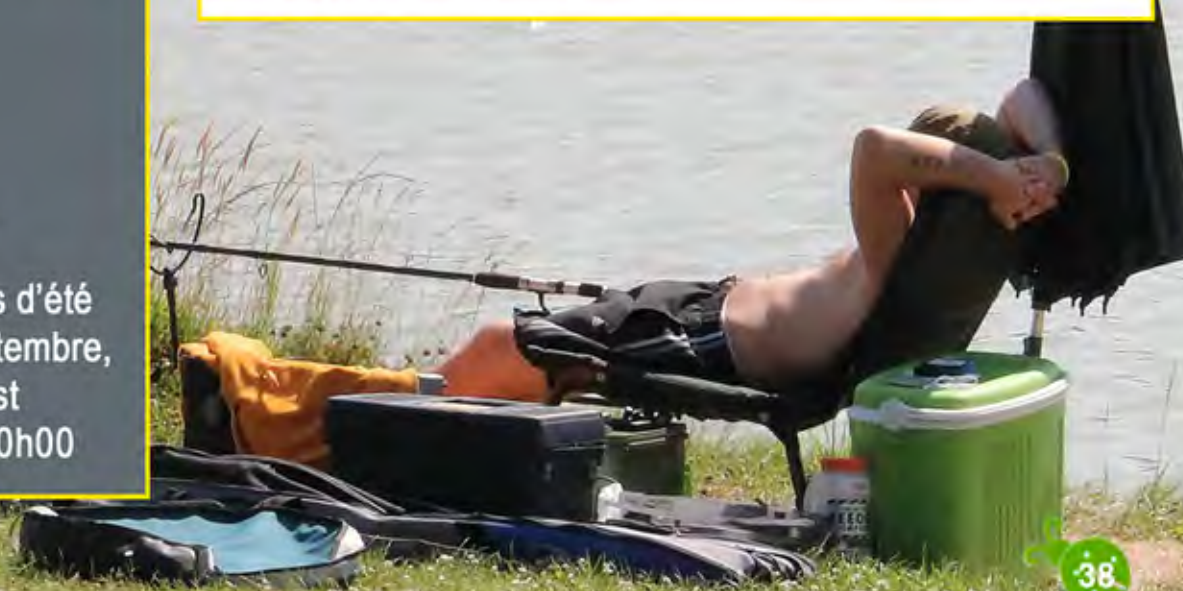
La location du parcours de pêche est de 90 euros la journée avec 10kg de truites, celle de l'étang moyen de 270 euros avec 30 kg de poisson.

### Avis aux VISITEURS ■



Changement des horaires d'ouverture de la Base :

Passage aux horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, la Base de Loisirs est ouverte de 8h00 à 20h00





Ils s'installent, ils déménagent...



Véra Cruz  
17, rue Salengro  
Tél. : 03.27.75.27.20



John Mécano Mobile  
Entretien et réparation automobile à domicile  
Tél. : 06.16.22.01.17



Le Fleuriste  
6, Route de Clary  
Tél. : 03.27.75.73.70



## Création d'entreprise

Vous avez un projet de création ou reprise d'entreprise ? la BGE vous accueille sur rendez-vous, au 16 rue du Maréchal Leclerc 59540 CAUDRY.

La BGE propose des conseils individualisés, des formations de gestion d'entreprise et du suivi après création.

Venez participer à l'une de nos prochaines réunions d'informations (GRATUIT) :

30/05, 04/06, 13/06, 20/06 ou 30/06.

En savoir plus sur la BGE :

[www.bge-hautsdefrance.fr](http://www.bge-hautsdefrance.fr)

Renseignements au 03.27.85.03.06

## La Chocolaterie du Musée



La Chocolaterie du Musée  
14 Place de Gaulle  
Tél. : 03.27.76.25.13



Boulangerie - Pâtisserie Basquin  
6, Route de Clary  
Tél. : 03.27.85.27.88



# Le CCAS vous informe

## Le Service d'Aide à Domicile

### Présentation du service gestionnaire :



1- Michèle RIBLE, Directrice du C.C.A.S. / 2- Frédéric DUMESNIL, Adjoint de direction en charge notamment du service d'aide à domicile et responsable qualité. / 3- Anne HARVENGT, Coordinatrice / 4- Marie-Jeanne Quinchon, Référente Qualité et P.R.P. / 5- Cindy Meresse, Référente domicile / 6- Mélanie SOUSA, Secrétaire comptable et facturation / 7- Olivier CHAUVELOT, Gestionnaire des plannings de remplacement.

### Les services annexes qui interviennent pour l'aide à domicile :



**Accueil :** 1- Rebecca LIBERT / 2- Anaïs CHOCHOY  
Accueil et renseignements physiques et téléphoniques  
- Enregistrement et traitement du courrier - Orientation vers les services concernés - Transmission des dossiers de téléalarme.



#### Pôle Action Sociale :

1- Gilles DENOYELLE  
2- Laurence SAKALOWSKI  
3- Virginie QUERSIN  
4- Emilie LEGRAND

### Les interventions à domicile en 2013 :

En 2013, 65 agents ont travaillé pour le service d'aide à domicile, dont 3 emplois d'avenir. Au 31 décembre, le service comptait 31 auxiliaires de vie et 13 aide-ménagères. Chaque mois, les plannings prévisionnels vous sont remis par votre aide à domicile. Nous faisons en sorte que les changements d'emploi du temps ou d'aide à domicile soient exceptionnels. Nous vous prévenons lorsqu'un changement intervient dans votre emploi du temps. Toutefois, il ne nous est pas toujours possible de répondre favorablement à toutes les demandes de modifications (disponibilité des agents, organisation des plannings, ...).



Le vendredi 14 mars 2014, s'est déroulée la réunion annuelle des bénéficiaires du service d'aide à domicile du C.C.A.S. de Caudry à l'espace intergénérationnel Schweitzer.

265 bénéficiaires étaient invités 52 étaient présents.

Ce service peut vous aider dans certaines de vos démarches administratives : Aides légales : transmission de vos demandes, Demandes d'aide au logement dans le cadre du F.S.L., Transmission des dossiers de demande d'APA, et des dossiers relatifs au handicap auprès du CG, Aide facultatives : aides aux démarches administratives, AES, secours remboursables ou exceptionnels, allocations chauffage, Point d'accueil de 1<sup>er</sup> niveau M.D.P.H., Demande de micro-crédit.

### L'activité 2012/2013

Nombre de bénéficiaires ayant eu recours à nos services : en 2013, 327 personnes ont bénéficié d'une aide à domicile, en 2012 : 325. Nombre d'heures effectuées : en 2013 : 52 192 heures ont été effectuées au domicile, en 2012 : 53 427 heures, soit une baisse de 2,31 %.

Explications : Constante diminution du nombre d'heures prises en charge par les caisses de retraite, entrées en maison de retraite ou de convalescence, hospitalisations ou décès malheureusement.

Pour 2013, le service d'aide à domicile c'est :  
Accueil physique au C.C.A.S. : 215 personnes  
Accueil téléphonique : 651 appels  
Rendez-vous et visites à domicile : 284  
Devis réalisés : 133 dont 70 pour une 1<sup>ère</sup> demande, 39 pour des avenants au contrat, 4 classés sans suite

Une partie des agents intervenant pour vous à domicile ...





**261 bénéficiaires interrogés  
144 réponses reçues.**

93 % des bénéficiaires sont satisfaits ou très satisfaits du travail effectué.

92 % des bénéficiaires pensent que leur aide à domicile est toujours ou souvent : aimable, efficace, de confiance, ponctuelle et respecte la durée de l'intervention.

80 % des bénéficiaires sont satisfaits ou très satisfaits du service apporté (adaptation en fonction des besoins, continuité en cas d'absence)

Globalement, 92 % des bénéficiaires sont satisfaits ou très satisfaits du service d'aide à domicile et nous vous en remercions.



### L'engagement d'un service dans la Qualité

Depuis décembre 2012, le Service d'Aide à Domicile est certifié auprès de l'AFNOR et a obtenu la certification NF Service.

En septembre 2013, l'AFNOR nous a renouvelé sa confiance suite à un audit documentaire.

### Intérêts pour les bénéficiaires

- Qualité de l'accueil, l'écoute,
- Pertinence de l'évaluation des besoins,
- Clarté de la relation contractuelle,
- Efficacité des prestations réalisées,
- Compétences des professionnels,
- Respect du lieu de vie, de l'intimité.

### Pour nous contacter :

**Les services administratifs :**

**03 27 75 70 70**

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**Le service d'astreinte :**

**06 80 99 92 50**

Uniquement pour les urgences d'auxiliaire de vie. Du lundi au vendredi de 7h00 à 8h00 et de 17h00 à 20h00. Le week-end et les jours fériés de 7h00 à 20h00

## Informations : Tarifs à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2014

	Aide à la vie courante	Gestes aux corps
<b>Conseil Général du Nord</b>	<b>18,48€</b>	<b>22,68€</b>
<b>C.C.A.S. anciens contrats établis avant le 1<sup>er</sup>/03/2013</b>	<b>17,69€</b>	
	Aide à la vie courante	Gestes aux corps
<b>C.C.A.S.</b>	<b>18,48€</b>	<b>22,68€</b>
	heures semaine	heures week-end
<b>CARSAT</b>		
<b>Autres caisses de retraite ou mutuelles</b>	<b>19,40€</b>	<b>22,20€</b>

### ● Attestation fiscale annuelle

Les paiements des factures d'aide à domicile effectués en numéraire n'ouvrent pas droit à réduction d'impôts. (Circulaire n°1-2012 du 26 avril 2012 - article D. 7233-3 du Code du Travail).

### ● Changement de logiciel informatique

Le Service d'Aide à Domicile s'est doté d'un nouveau logiciel informatique.

Ce changement va occasionner des modifications dans la gestion du service, et pour les bénéficiaires :

- un nouveau planning,
- une nouvelle fiche de vacation,
- une nouvelle facture.

### ● Prélèvement automatique

Avec ce changement de logiciel informatique, la mise en place du prélèvement automatique sera possible à compter du mois de septembre 2014.

### ● Les petits « + » du Service :

Depuis huit ans, le Service pense aussi à vous le jour de votre anniversaire, en vous offrant un bouquet de fleurs, accompagné d'un petit mot.

● En 2013 : 244 bouquets de fleurs ont été livrés chez vous le jour de votre anniversaire.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le service vous a offert 261 ensembles serviette + gant de toilette.

Le nombre d'appels et de courriers de remerciements reçus montre que vous êtes sensibles à ces attentions.

Nous sommes très réceptifs à ces remerciements et cela nous encourage à poursuivre notre action.



**Service d'Aide à Domicile - 6, rue Gambetta BP 60222  
59544 CAUDRY CEDEX - Tél : 03 27 75 70 70  
Fax : 03 27 75 70 71 - accueil@ccas.caudry.fr**





## Voyage annuel des seniors

Le traditionnel **voyage annuel des seniors**, offert par la municipalité aura lieu le **28 mai à Epernay**.

**Au programme** : Découverte commentée en car du vignoble par la Route Touristique du Champagne suivie de la visite des caves chez un viticulteur. Repas avec animation dansante avec vue panoramique sur le vignoble champenois.

### Inscriptions obligatoires :

Lundi 12 mai, mardi 13 mai et mercredi 21 mai 2014  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Renseignements au 03.27.85.28.93

Inscription obligatoire au vue d'une pièce d'identité  
à l'Espace Schweitzer 20, avenue Jules Guesde

Seniors retraités caudrésiens de 60 ans dans l'année et plus, Résident à Caudry depuis plus d'1 an.

### Frais d'inscription :

- Caudrésiens : 10 Euros
- Extérieurs ou Caudrésiens de moins de 60 ans : 90 Euros



**Mercredi 18 juin 2014**  
**de 12h30 à 18h**  
**à l'Espace Schweitzer**  
**Repas avec animations**  
offert par la municipalité

**Frais d'inscription** : - 3 € pour les personnes retraitées à mobilité réduite ou handicapées résidant à Caudry depuis plus d'un an et ne participant pas au voyage annuel à Epernay.  
- 40 € (boissons comprises) pour les autres personnes.

### Inscriptions obligatoires :

À partir du 22 mai 2014 et jusqu'au 13 juin 2014 dernier délai.  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

A l'Espace Schweitzer - 20 avenue Jules Guesde - 59540 CAUDRY  
Tél : 03.27.85.28.93



# L'association Caudrésienne des Retraités



## Séjour en Croatie

Du 22 au 29 avril, l'association des retraités caudrésiens a emmené ses membres et sympathisants en Croatie. De Dubrovnik-Cavtat à Mostar en passant par le Montenegro, les vacances se sont déroulées à un rythme soutenu. Nos touristes ont apprécié cette immersion dans un pays aux multiples attraits.

Jacques GRASSART  
Reporter du groupe  
et membre de l'association

## Marché de Noël à Barcelone

du 9 au 14 décembre

Séjour à

Lloret de Mar

Prix adhérents : 220 €

Non adhérents : 240 € (tout compris)

Reste places disponibles.



## Carnaval de Prague

du 14 au 20 février 2015

Prix adhérents : 490 €

Non adhérents : 510 €

(excursions, tout compris)

Inscriptions rapides S.V.P.



## Renseignements :

Mme Suzanne FOVEZ - Tél. : 03.27.76.12.57

M. Jean-Claude GABET - Tél. : 03.27.85.14.03



Repas des bénévoles





associations

# Al Ducasse de la Saint Barthélémy



Caudry-Audencourt **C'est la fête !**  
les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre  
attractions foraines et restauration - Place de l'Eglise



## samedi 30 août

6h à 8h Vide grenier/Brocante - 1€ le mètre

Rues H. Bracq, H. Méresse et L. Vasseur - Parkings assurés.

réservations au 06.13.21.43.37

19h30 Repas Dansant - 20€/Enfant 8€

sous chapiteau chauffé

Animé par «Rodrigue et Eve» - Maquillage pour les plus jeunes.

Traditionnel couscous ou assiette anglaise.

réservations au 03.27.85.45.92 ou 03.27.76.07.75 ou au 06.13.21.43.37



## dimanche 31 août

11h Défilé et réception officielle avec Aubade

avec la Batterie Fanfare et l'Harmonie Municipale de Caudry

12h Apéritif Dansant avec Rodrigue du show Dance For Ever

restauration sur place sur réservation

réservations au 03.27.85.45.92 ou 03.27.76.07.75 ou au 06.13.21.43.37

15h30 Spectacle humoristique Chti'mi

par Patrick Coulon - Entrée gratuite



## lundi 1<sup>er</sup> septembre

18h30 traditionnel match de foot

Jeunes contre Anciens d'Audencourt au stade du Collège Prévart





## U.R.A.F.A

### Union Régionale des Associations Franco-Allemandes Nord-Est pour l'Europe

**Le Comité de Jumelage de Caudry est depuis un an membre de l'URAF.**

La devise de l'URAF : « Mieux se connaître pour mieux coopérer aux succès de l'Europe »

Née en 1993, l'URAF a pour but de fédérer des Associations locales dont plusieurs animent un partenariat triangulaire, voire quadripartite, avec des villes allemandes aussi bien des anciens que des nouveaux Länder qu'avec des villes d'autres pays européens.

Au fil des années l'URAF Nord-est s'est imposée comme un partenaire sérieux auprès des autorités françaises et allemandes

- à l'échelon européen (l'Union européenne, l'EUNET, European Network for Education and Training),
- à l'échelon national (Ambassade d'Allemagne en France, l'Assemblée Nationale, le Sénat, la Commission permanente Franco-allemande, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse),
- à l'échelon régional (Chambre de Commerce franco-allemande, Goethe Institut de Lille, rectorat de Lille, le Mouvement Européen Nord, les Maisons de l'Europe).

L'URAF coopère avec la « Fédération des Associations Franco-allemandes pour l'Europe » et avec son homologue en Allemagne la « Vereinigung Deutsch-Französischer Gesellschaften »

Ses actions :

- encourager et favoriser les rencontres, les échanges et les projets franco-allemands ou avec d'autres
- aider à l'organisation de voyages d'étude, de stages, de colloques,
- informer sur les possibilités de financements européens, de subventions de l'Office Franco-Allemand

pour la réalisation de projets ou d'échanges en proposant des séminaires de formation (le prochain séminaire aura lieu en avril à Hirson),

- inciter à apprendre la langue du ou des partenaires.
- proposer des documents, des expositions, des conférenciers pour découvrir et mieux connaître le pays voisin. *Grâce à l'URAF, le Comité de Jumelage de Caudry a bénéficié d'une très belle exposition de caricatures du célèbre dessinateur Plantu « Drôle de peuple ! Komisches Volk ! sur les relations franco-allemandes en juin 2013. Cette exposition continue de tourner dans toute la France.*

- favoriser lors de rencontres les échanges entre les associations Nord-Est pour confronter les expériences et explorer les possibilités de coopération (prochaine rencontre régionale en octobre à Cousolre),
- informer régulièrement ses membres grâce à son bulletin de liaison « La lettre de l'URAF »

**Pour tout renseignement complémentaire :**

**URAF NORD-EST pour l'Europe**  
**7, Champs de Cappel**  
**59270 Saint-Jans-Cappel**  
<http://www.urfanordest.org/>

Présidente : Barbara Martin-Kubis  
 Secrétaire général : Jean-André Vandelannoote



## Radio BLC poursuit sa métamorphose avec bonheur

C'est une jeune dame de 32 ans. Aujourd'hui elle se renouvelle, elle émet maintenant dans des locaux plus adaptés. Avec un matériel performant qui lui permet d'agrandir son rayon d'écoute, de capter de nouveaux auditeurs venus d'autres horizons grâce à son implantation sur le web, elle s'est mondialisée. De nouveaux horaires, une programmation éclectique, des chroniques variées, elle conquiert un nouveau public, son taux d'écoute se renforce, elle est créatrice de liens sociaux. Le renouvellement de son homologation prolongé pour cinq années par le CSA, est une preuve supplémentaire donnée par les autorités de tutelle de son rayonnement. Un brillant avenir lui est promis. L'ouverture de son grand studio à l'auditorium des Ateliers Culturels est appréciée. BLC y propose chaque mois des spectacles gratuits. Des chanteurs, des orchestres viennent présenter leur nouvelle réalisation en avant-première. Un nouvel et bel espace de rencontre et de convivialité. Elle est également un partenaire privilégié de nombreuses fêtes et salons organisés dans la région.

Président : Dominique Fauquembergue.

Radio BLC : 5 bis, rue A. Briand 59540 Caudry

Tel : 03 27 85 16 45

Fax: 03 27 85 15 65

Email : blc909@radio.caudry.fr –www.radio.caudry.fr

Michel DELFOLIE.



Dans nos studios sont invités, à leur demande, des responsables divers à venir débattre, s'exprimer sur leur actualité. Ici avec Nicolas, les représentants de l'association ABIGAEL (améliorer la vie des enfants en milieu hospitalier).



Un public fidèle à la radio



Jean-Michel VÉRIN à l'accueil et au standard

90.9 fm

Radio

B  
L  
C

90.9 fm

## Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil



Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 Août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux  
Christine Semin

06 15 04 23 83

Bureau Coordinateur CEI

02.99.20.06.14







AVENIR JEUNES  
centres sociaux

1



2

# Marliot - Maupassant



4



3



5



6



7



8

**NOUVEAU**

A chaque période de vacances scolaires  
du lundi au vendredi de 14h à 18h

# Dynamic'Ados

pour les 12 - 14 ans

Tarif : Adhésion 4 €  
(valable 1 an de date à date)  
Un supplément sera demandé en cas de sorties ou activités exceptionnelles

Renseignements et inscriptions :  
Centre Social Marliot - Maupassant - 8 rue Marliot - Tél. : 03.27.75.84.11

1 2 4 Accueil de loisirs de février

5 Livres en liberté

7 Festiv'adultes du 3 avril

3 Salon de la curiosité - les dictées du certif

6 Séjour ski à Sixt Fer à Cheval - du 28/02 au 8/03

8 LALP Maupassant





## VIE SPORTIVE

### LE PARCOURS DU CŒUR

Le 6 avril dernier, par un beau soleil, l'édition 2014 des Parcours du Cœur a réuni 229 personnes (115 hommes et 114 femmes) au départ du Palais des Sports (marche, cyclo, VTT) ou à la piscine (natation).

L'atelier Santé Ville a organisé sous la houlette de Mlle Margot HOUEIX plusieurs stands liés à prévention santé : présence d'un cardiologue et d'un médecin (les Dr VANDAME et BOURY), le CH Cambrai (dépistage du diabète), une nutritionniste. L'ensemble des participants a su profiter de cette initiative car une grande majorité d'entre eux s'est dirigée vers ceux-ci.

Il est à noter que les participants étaient âgés de 4 à 83 ans et que plusieurs associations ont apporté leur contribution à la réussite de cet événement : Aïkido Caudry, Caudry Gym Plus et le Club Cynophile Caudrésien.

Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette édition.

F.-X. BRIQUET



### LA BALLERINE

Dirigée par Madame Catherine, « La ballerine » a connu ces derniers temps deux moments forts ...

Les 5 et 6 avril derniers, où Philippe ANOTA, danseur étoile, a organisé un stage de perfectionnement en danse à la Salle des Tullistes.

Les 29 et 30 mars derniers, 21 danseuses ont été primées au Concours Régional de Danse organisé au Théâtre d'ANZIN.

Deux de ces danseuses participeront les 28 et 29 mai prochains aux Finales Nationales qui se dérouleront à Lyon.

La rédaction félicite l'ensemble des danseuses et plus particulièrement Eva MUSMEAUX et Laure AFFLARD qui se rendront à Lyon, encadrées par Madame Catherine LABADIE.







# Caudry Basket Club

[www.basket.mda-caudry.fr](http://www.basket.mda-caudry.fr)

## UN CLUB QUI MONTE

C'est avec environ 90 adhérents que l'association Caudry Basket Club termine la saison.

Cette année le club a pris un nouvel élan et se compose comme suit :

Le comité directeur :

- Président : Philippe SAUTIERE
- Vice Président : Pierre BETRENCOURT
- Trésorière : Odile SAUTIERE
- Secrétaire : Marie-Madeleine BETRENCOURT

Les parents bénévoles :

- Sébastien HOT
- Mathieu THERY
- Jean-Marc MOULIN

A noter : prochaine assemblée générale le 28 juin à 17h30 à la Bourse du Travail, rue de St Quentin. L'assemblée sera suivie d'un barbecue.

### Horaires des entraînements :

- **Mini poussins (David)** :  
mercredi de 17h00 à 18h15, Salle Paul Sautière.
- **Poussins (Louise)** :  
mercredi de 18h15 à 19h30, Salle Paul Sautière.
- **Benjamin(e)s (Sébastien)** :  
vendredi de 18h00 à 20h00, Palais des Sports (moyenne salle).
- **Minimes (Sébastien)** :  
vendredi de 18h00 à 20h00, Palais des Sports (moyenne salle).
- **Cadets (Sébastien)** :  
mardi de 17h15 à 18h30, Salle Paul Sautière.
- **Cadettes et Seniors féminines (Renaud)** :  
mercredi de 19h30 à 22h et vendredi de 20h00 à 22h00, Salle Paul Sautière.
- **Seniors masculins (Antoine)** :  
lundi et jeudi de 20h00 à 22h00, Salle Paul Sautière.
- **Matches** :  
samedi à partir de 14h00, Salle Paul Sautière.



Contacts :

Email : [caudrybasketclub@yahoo.fr](mailto:caudrybasketclub@yahoo.fr)

Téléphone : 06 66 29 86 39 ou 06 82 42 86 38 ou 03 27 85 39 96





Atelier Mosaïque - OMC



Atelier Iconographie - OMC

## Une page se tourne pour Giovanna...

Giovanna MONNE a passé plus de dix ans à « œuvrer » mettant la créativité au service de la personne et faisant jaillir les mêmes compétences de chacune et chacun.

L'œuvre de Maupassant est achevée ; divers projets ont été réalisés au sein de structures d'accompagnement :

- CCAS
- Atelier lutte contre l'illettrisme
- OMC
- Amicale Laïque
- Quartier Maupassant

et plus largement Cambrésis / CCAS, écoles, Epide, Le Valenciennois, Maison d'arrêt / CCAS, Saint Quentin / la ville, Epide.

Ses pas mènent maintenant Giovanna MONNE vers Lille où elle propose des soins en bioénergétique : une approche dans la complémentarité de la pratique des arts au service de la compréhension de soi.

Giovanna témoigne de sa gratitude à M. le Maire, Guy Bricout, pour qui « œuvrer » trouve un sens, à la présidente de l'OMC, Régine Dhollande qui l'a accueilli au sein de l'association pour un atelier mosaïque et un atelier d'iconographie. Un de ses élèves prend d'ailleurs sa succession au sein des ateliers culturels. Merci à tous ceux avec qui elle a créé des liens forts durant les activités artistiques. Et un clin d'oeil au service Communication !

Giova, nous te souhaitons bon vent.



## Concours d'écriture La Caudriole

Le Comité de lecture de la revue La Caudriole vous informe de son concours d'écriture 2014 ouvert du 1er janvier jusqu'au 15 juin.

Deux thèmes sont proposés :

- réaliser un calligramme sur les 4 éléments : l'eau, la terre, le feu, l'air ou
- imaginer une conversation insolite entre un animal et un végétal.

Deux catégories : enfant et adulte

Renseignements : Office Municipal de la Culture de Caudry - Ateliers Culturels - 21 rue Jacquard - 59540 CAUDRY

omccaudry@gmail.com - Tél. : 09.77.02.44.59

## Bidier Caudrelier et ses élèves

exposent sur le thème du

# Moyen Âge

du 27 Mai au 17 Juin

au grenier de la Bibliothèque

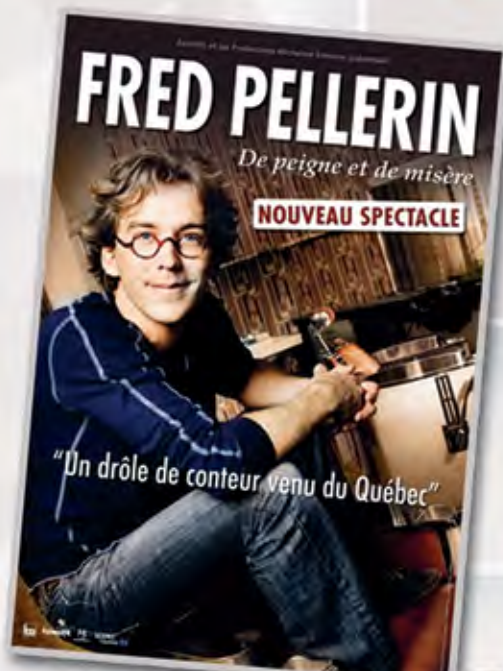
Vernissage le mercredi 4 Juin à 18h30  
avec la participation de l'Ecole de Musique





# SCÈNES MITOYENNES

PROGRAMMATION CULTURELLE  
MAI > JUIN au THEATRE de CAUDRY



## Conte



### FRED PELLERIN

Conteur agréable par mégarde ! Voici un spectacle découverte qui porte bien son titre. Fred Pellerin est un conteur unique qui nous fait voyager outre-atlantique, dans son petit village québécois "où les lutins et les fées s'écrasent sur les pare-brise le soir" ! Il passe les anecdotes, rumeurs et potins à la moulinette pour les ressortir sous forme de contes pour adultes, à écouter sans modération ! Fred Pellerin enjolive la banalité par ses acrobaties verbales. C'est drôle, c'est beau, c'est magique et depuis son 1er passage en 2003, on avait hâte de le retrouver.

**Judi 22 mai à 20h30.** (6 - 7 - 13 €)

*Coup de coeur de Karine Fréchin, médiatrice culturelle.*

## Concert



### RAÛL PAZ

Pourvu d'une voix douce et forte comme un mojito, Raul Paz, le plus français des artistes cubains, conjugue à merveille modernité et tradition. Il mélange les sons et séduit amateurs éclairés comme public néophyte. En dehors du phénomène Buena Vista Social Club, il est le seul artiste cubain à s'être imposé en France avec des mélodies colorées, des cuivres chamus et un parfum de soul music très actuel.

**Vendredi 6 juin à 20h30.** (6 - 7 - 13 €)

*\*\*\* la soirée se prolonge autour du buffet participatif organisé à l'issue du concert. Renseignements et inscriptions au 03 27 70 09 60\*\*\**



Billetterie à l'Office de tourisme, place du Général De Gaulle  
ou en ligne [www.scenes-mitoyennes.fr](http://www.scenes-mitoyennes.fr)  
Renseignements : 03.27.70.09.60 / [contact@scenes-mitoyennes.fr](mailto:contact@scenes-mitoyennes.fr)





## LE MILLÉNIUM...

★ **Découvrez le nouveau site internet du Millénium !!** Toujours accessible depuis l'adresse [www.le-millennium.fr](http://www.le-millennium.fr), mais sous un tout nouveau design, le site internet méritait bien un petit coup de jeune...

Vous y retrouverez bien-sûr tous les horaires et les évènements à venir, ainsi que les bandes annonces des films, la programmation prévisionnelle, sans oublier la possibilité d'acheter vos billets directement en ligne.

### Le site du Millénium en quelques chiffres...

Créé en 2003 par notre webmaster Ludovic Marin, le site du Millénium c'est donc près de 11 années d'existence sans aucune interruption.

388 mises à jour.

1657 fiches de films.

1758 affiches de films.

223 courts-métrages et 142 évènements annoncés.

Et à l'heure actuelle, une moyenne de 180 visites par jour !!

★ **Séance gratuite de cinéma en plein air : Samedi 12 juillet à 22h30** Quartier Maupassant rue de Paris - Projection du film : « **HUGO CABRET** »



Pour tout savoir sur nos manifestations et nos prochaines sorties : [www.le-millennium.fr](http://www.le-millennium.fr)

Rejoignez-nous aussi sur Facebook !



# PORTRAIT D'UNE CINÉPHILE CAUDRÉSIENNE : SANDRINE CAILLAUX

**Avec un total de 76 places achetées sur sa carte d'abonnement sur la seule année 2013, Sandrine Caillaux est de loin l'une de nos abonnées les plus fidèle !! Nous nous devons de féliciter en personne cette Caudrésienne pour cette assiduité au Millénium.**

**Séquence interview...**

*Depuis quand fréquentez-vous le Millénium ?*

Depuis son ouverture en 2001.

*Quand avez-vous choisi de vous abonner ?*

Quand j'ai remarqué que nous avions, ma famille et moi, une fréquentation très régulière, et que les prix des abonnements étaient très avantageux. Nous avons donc choisi la formule d'abonnement à 40 euros. En plus de cela, nous profitons souvent le mardi soir de l'opération « Ciné-Day » grâce à nos portables Orange, ce qui permet d'avoir « une place achetée, une place gratuite ».

*Quels genres de films vous intéressent ?*

Je consulte toutes les semaines les films à l'affiche au Millénium et je choisis selon mes goûts. Pour ma part j'aime surtout les comédies et les thrillers. Mon mari et mes enfants aiment davantage les films d'action et d'aventure.

*Est-ce que vous trouvez au Millénium tous les films que vous voulez voir ?*

Oui, car les films y sont rapidement à l'affiche, et il y a beaucoup de sorties nationales.

*Quel est votre meilleur souvenir de Cinéma au Millénium ?*

Difficile de répondre car j'en ai beaucoup ! Pour ma fille par exemple, je sais que c'est « Gatsby le Magnifique », avec Léonardo Di Caprio. Et pour ma part dernièrement ce serait le film de Dany Boon : « SuperCondriaque ».

*Qu'est-ce que vous pensez du Millénium d'une manière générale ?*

Pour ma part, il est très facile d'accès car j'habite à deux minutes à pied du centre-ville. C'est un lieu bien situé, accueillant et propre. Et les tarifs sont très avantageux !







## Le retour des pollens

Des crises d'éternuements, le nez qui coule, des irritations de la gorge ou des yeux...

Cela se produit chaque année, à la même période ?

C'est peut-être une allergie aux pollens : Elles sont en effet **de plus en plus fréquentes** et en constante augmentation : **près d'un quart de la population est aujourd'hui touchée.**

Les symptômes de l'allergie peuvent dégrader la qualité de vie et de travail mais également conduire à des manifestations respiratoires plus sévères (crises d'asthme...). Si vous êtes allergique, votre médecin vous prescrira un traitement adapté, qui sera d'autant plus efficace si vous le prenez avant même l'arrivée des pollens incriminés dans l'atmosphère. Selon le pollen auquel vous êtes allergique, il vous faudra donc être plus vigilant à certaines périodes de l'année. Par exemple, les pollens d'arbre se dispersent dès les premiers signes du printemps alors que les graminés arrivent plutôt à partir du mois de mai.

Comment savoir quels pollens sont présents dans l'air ?

Vous pouvez vous abonner gratuitement à la « météo pollinique » Nord - Pas de Calais. Vous recevrez chaque semaine, par mail ou sms, l'indice allergique de la semaine et des conseils de prévention adaptés.



En cas d'allergie aux pollens, voici quelques conseils pour améliorer votre vie au quotidien : pendant la saison pollinique, évitez les endroits où **l'herbe est haute** (parcs, champs), roulez en voiture avec les **fenêtres fermées**, ou encore ne séchez pas le linge à l'extérieur et ne sortez pas avec les **cheveux mouillés** car les pollens s'y déposent.

Pour plus de conseils et pour s'inscrire à la météo pollinique Nord - Pas de Calais : [www.appanpc.fr](http://www.appanpc.fr)  
Pour aller plus loin : [www.rnsa.fr](http://www.rnsa.fr)







## Bébé arrive ! Comment bien aménager sa chambre ?

Durant la grossesse, le futur bébé est très vulnérable aux éléments extérieurs. L'air que respire la maman peut exposer son fœtus à divers polluants. Veiller à la qualité de l'air du logement durant cette période contribue donc à le préserver au maximum. Pour cela, deux pistes à suivre : préparer la chambre du bébé le plus tôt possible, et surtout aérer régulièrement le logement.

### Puis-je peindre la chambre de mon bébé ?

La peinture peut émettre plus ou moins de substances chimiques nocives pour la santé du bébé. Il est donc fortement déconseillé à la future maman de peindre elle-même la chambre de son futur enfant. Et si vous passiez le pinceau à un membre de votre entourage ? Si vous tenez malgré tout à faire vous-même quelques retouches, pensez à vous protéger (gants, masque...). C'est durant les premières semaines après la pose que les émissions de polluants sont les plus importantes... n'hésitez donc pas à aérer beaucoup plus pendant cette période !

### Moquette vs parquet ? Quel sol privilégier ?

Les moquettes sont souvent des « réservoirs » à polluants et acariens même si elles apportent un certain confort. Si vous le pouvez, préférez un sol plus facilement lavable, comme le carrelage ou le parquet. Comme pour les peintures, certains revêtements (lino ou parquet) peuvent émettre des polluants, surtout juste après la pose. Il est donc conseillé de choisir les moins « émissifs » : le nouvel étiquetage peut vous y aider. Dans tous les cas, aérez plus souvent dans les semaines après la pose.



### Quelle température idéale pour la chambre de bébé ?

Pour le confort de votre nourrisson, il est recommandé de surveiller la température de la pièce (environ 18°C) mais également l'hygrométrie (% d'humidité dans l'air) qui doit se situer entre 40 % et 60 % pour un confort optimal.

### Dois-je prendre des précautions lorsque je fais mon ménage ?

Malheureusement, être enceinte ne vous dispensera pas de faire le ménage... Par contre, c'est peut-être le bon moment pour changer les produits que vous utilisez... Certains détergents qu'on nous propose dans le commerce sont agressifs autant pour la saleté que pour nos bronches ! Consultez l'étiquetage des produits pour choisir des produits moins irritants... Si vous en avez le temps et l'envie, vous pouvez même vous lancer dans la confection de vos propres produits ménagers « naturels », à base de produits peu chers comme le bicarbonate de soude, le sel, le vinaigre ou encore le citron ! Découvrez de nombreuses recettes sur : le grand ménage - <http://raffa.grandmenage.info/>

### J'hésite à acheter un baby-phone. Que me conseillez-vous ?

Il y a beaucoup d'interrogations sur les effets des ondes sur la santé. Par précaution, il est donc préférable de ne pas trop utiliser ce type de produit dans la chambre de votre enfant. Si vous souhaitez néanmoins utiliser un baby phone, placez-le de préférence à plus d'1m 50 de bébé.

### Quels sont les éléments à bannir d'une chambre d'enfant ?

Le premier polluant de l'air intérieur, et peut-être le plus facile à éviter dans la chambre de bébé, c'est le tabac ! Eloignez toute cigarette de sa chambre !

Méfiez vous des produits anti-moustiques, surtout sous forme de prise diffusant en continu... Certains de ces produits peuvent être agressifs pour votre enfant... préférez si vous le pouvez une bonne moustiquaire !

Les bougies et parfums d'ambiance doivent également être utilisés avec modération...

**Une règle d'or pour une bonne qualité de l'air dans le logement : pensez à aérer tous les jours : 2 fois 10 minutes suffisent... avec un petit « plus » pendant les activités de bricolage et de ménage.**

#### Sources / en savoir plus

- APPA (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) - [www.appanpc.fr](http://www.appanpc.fr)
- WECF - [www.projetnesting.fr](http://www.projetnesting.fr)
- [www.projetfees.fr](http://www.projetfees.fr)
- <http://qai.appanpc.fr>







## Nos joies...

### ↳ naissances

30/09/2013	Milann BLONDIAUX	30/01/2014	Léo FANNOY VILLETTE	13/03/2014	Nathan GOBET
04/01/2014	Maholan TESSA	31/01/2014	Isayayh TOLNO	13/03/2014	Louane SIX
06/01/2014	Louis RODRIGUEZ	05/02/2014	Maxime LÉVÊQUE	16/03/2014	David LEMAIRE
09/01/2014	Apolline CROHIN	06/02/2014	Ophélie POULAIN	17/03/2014	Ethan GALIO
09/01/2014	Emma PARENT	07/02/2014	Raphaël HERLAUT	17/03/2014	Zoé HOÉLLISCHERS
13/01/2014	Tom MARÉCHALLE	07/02/2014	Maëlys PLUCHARD	25/03/2014	Harry GALLIEGUE
15/01/2014	Ambre HAUTECOEUR	09/02/2014	Shana FLEURQUIN	26/03/2014	Victor BRACQ
15/01/2014	Jade VASSEUR	10/02/2014	Nolan DUCHATELLE	26/03/2014	Ilyas MOUAOUED
17/01/2014	Capucine GONZALEZ	10/02/2014	Timéo FRIGARD	31/03/2014	Soan GARCIA GONZALEZ
20/01/2014	Lyam GRASSART	15/02/2014	Dorian DUBOIS	02/04/2014	Bastien TRUMEAU
21/01/2014	Lola DUROT	16/02/2014	Noah MERLIN	08/04/2014	Ginevra RENNER
21/01/2014	Owen LIMOUSIN	22/02/2014	Zacharie TAQUET	11/04/2014	Aline BARBISAN
23/01/2014	Léonie DUCORNET	22/02/2014	Célia HURTEBISE	14/04/2014	Lisandro ASCUDÉ BONCOLAS
23/01/2014	Emma SAUTIERE	23/02/2014	Erwan AUCLERT	14/04/2014	Lilly LOCQUENEUX
24/01/2014	Elyne BERTHELEMY	23/02/2014	Ethan SENGULEN	17/04/2014	Baptiste BOURLON
24/01/2014	Gabriel DEVAUX	25/02/2014	Maéva PIESSET	17/04/2014	Jules MODARELLI
24/01/2014	Apollonie GRÜBER	28/02/2014	Gabin BAZIN	21/04/2014	Enora LEFORT
24/01/2014	Chloé MERESSE	03/03/2014	Juliette LAURENT	22/04/2014	Louka CARRON
25/01/2014	Sacha SARCY	05/03/2014	Baptiste DRUBAY	28/04/2014	Lina COYEZ
26/01/2014	Kyllian TAISNE	06/03/2014	Enora-Lynn DEBAQUE	05/05/2014	Jawad MANSOURI
28/01/2014	Emilie COLLIN	06/03/2014	Timéo ROBERVAL	08/05/2014	Manon DERVILLE
28/01/2014	Annabelle HAUROU-PATOU	10/03/2014	Léa WANESSE		
28/01/2014	Margot MAZY	13/03/2014	Kenzo BARUZIER		

### ↳ mariages

15/02/2014	Cyril HENRY - Élodie HOUSSEMAN
22/03/2014	Eric HUYVAERT - Isabelle FRANQUEVILLE
11/04/2014	Alain QUEVREUX - Thérèse GOBRON
26/04/2014	David LENGRAND - Dinah OLIVIER
10/05/2014	Jean-Paul CLAISSE - Anna MENNEVREZ
10/05/2014	Cédric DEMANGHON - Stéphanie LEGRAND
16/05/2014	David MORCRETTE - Djamila HAMADOUCHE
17/05/2014	Guillaume MASSELOT - Emeline DEFOSSEZ





# Nos peines...

## décès

05/01/2014	Jeannine PONTHER (COTTERET), 64 ans	13/03/2014	Alexandre BINET, 91 ans
09/01/2014	Raymonde BERNARD (LECERF), 86 ans	13/03/2014	Marcel HERMEL, 68 ans
09/01/2014	Gérard CAFFIER, 70 ans	14/03/2014	Marie PIGOU (SANTERRE), 81 ans
09/01/2014	Gérard THÉRET, 74 ans	17/03/2014	Roger DAVOINE, 73 ans
12/01/2014	Victor MACHU, 78 ans	17/03/2014	Jean SKUPIEN, 79 ans
12/01/2014	Claire SYLLEBRANQUE (PHILIPPE), 94 ans	19/03/2014	Nadine LAURENT (PROMINSKI), 63 ans
14/01/2014	Henri DUBAR, 91 ans	21/03/2014	Martial BOGAERT, 65 ans
15/01/2014	Madeleine LEFÈVRE (PATTE), 91 ans	22/03/2014	Raymonde WATREMEZ, 87 ans
16/01/2014	Roger BARBET, 90 ans	24/03/2014	Roger DEVIN, 50 ans
20/01/2014	Eugénie BLANDIN (HECQUET), 88 ans	24/03/2014	Bernard LITTIÈRE, 70 ans
20/01/2014	Yvette LEGRAND (GABET), 85 ans	27/03/2014	Éric POULAIN, 53 ans
25/01/2014	Irène VALLEZ, 92 ans	28/03/2014	Renée DELCROIX (LEFÈVRE), 93 ans
27/01/2014	Léone MACHEPY (RICHEZ), 88 ans	06/04/2014	Henri HAINAUT, 81 ans
27/01/2014	Jacqueline PARENT (BRICOUT), 86 ans	09/04/2014	Odette BARRET (LEFÈVRE), 86 ans
01/02/2014	Ludovic GABET, 37 ans	12/04/2014	Emile DAVOINE, 74 ans
02/02/2014	Freddy BAERT, 64 ans	13/04/2014	Valentin DAMART, 93 ans
04/02/2014	Michel BERNARD, 57 ans	13/04/2014	Roland POULAIN, 72 ans
04/02/2014	Maxime DURIBREUX, 79 ans	14/04/2014	Alain KUROWIAK, 59 ans
07/02/2014	Philippe LAPOSY, 53 ans	15/04/2014	Sandrine BONNEVIE, 39 ans
07/02/2014	Daniel WANECQUE, 59 ans	16/04/2014	René BOITIAUX, 87 ans
10/02/2014	Jacqueline KOWALSKI (COQUELLE), 82 ans	19/04/2014	Janine BARDOUX (CACHEUX), 82 ans
14/02/2014	Jacques DUCORNET, 85 ans	19/04/2014	André LEPROHON, 72 ans
15/02/2014	Thérèse RIBEAUCOURT (VÉRIN), 86 ans	22/04/2014	Fernande MANCHEVELLE (VARLET), 93 ans
22/02/2014	Maryse LEFEBVRE (HOURIEZ), 66 ans	29/04/2014	Emmanuelle VANTORRE, 44 ans
22/02/2014	Julia TRIOUX (GRATTEPANACHE), 90 ans	01/05/2014	Hélène RENARD (RONNEL), 92 ans
03/03/2014	Gérard BONIFACE, 66 ans	01/05/2014	Pauline VALIN, 82 ans
03/03/2014	Christian LENGRAND, 58 ans	02/05/2014	Jean-Michel BOIN, 52 ans
11/03/2014	Denise CATTELAINE (LEMAIRE), 83 ans	06/05/2014	Camille BEAUVOIS, 91 ans
12/03/2014	Claudine BRACQ (RINGEVAL), 77 ans	06/05/2014	Véronique VANDEMEULEBROUCK (LIGNER), 52 ans
12/03/2014	Jeannine BEAUFRÈRE (LEDIEU), 84 ans	11/05/2014	André LITVIN, 64 ans

## LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

créées par la Ville de Caudry en 1924



Depuis 1924, la régie municipale des Pompes Funèbres aide les familles dans les démarches afférentes au décès (organisation des funérailles, transport de corps, inhumation, démarches administratives, contacts avec les différents intervenants : culte, marbrier, presse, cimetière, mairie...). Vous pouvez également y souscrire un contrat de prévoyance vous permettant de soulager vos proches des obligations liées aux funérailles et de bénéficier d'une tranquillité d'esprit. Les Pompes Funèbres Caudrésienne agissent dans l'intérêt du Service Public en proposant aux familles le meilleur rapport prix, prestations.

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h  
7 jours/7 et 24h/24.

67, rue A. Briand - 59540 CAUDRY

Tél. : 03 27 85 03 32

email : bureau@pompes-funèbres.caudry.fr

*« Il y a quelque chose  
de plus fort que la mort,  
c'est la présence des absents  
dans la mémoire des vivants »*

Jean Dormesson  
de l'Académie Française



### Nadine PROMINSKI...

ancienne conseillère municipale

Nadine PROMINSKI nous a quittés le 19 mars dernier, à l'âge de 63 ans. Nadine fut conseillère municipale de 1989 à 1995. Elle faisait partie des commissions « finances, développement économique » et « culture ». Agent de maîtrise retraitée de la SICÔS, elle avait reçu la médaille d'honneur du travail échelon Grand Or, la médaille des 30 ans de présence dans cette entreprise ainsi que la médaille de la ville de Caudry.

Son époux, ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors de ce décès, vous remercient et vous prient de croire qu'ils garderont le souvenir ému de votre délicate attention.







# CAUDRY

édition 2014

21 groupes

# CARNAVAL

## d'été

dimanche

# 22

juin-15H

**parcours : départ rue Stéphenson,**  
rue du G<sup>al</sup> Leclerc, Place du Général de Gaulle,  
rue Salengro, rue Gambetta, Bld Jean Jaurès,  
rue H. Barbusse.

**arrivée : Place du Rosaire**